

Rapport annuel 2023 sur l'investissement responsable

FONDS DESJARDINS

 Desjardins





Table des matières

Présentation de Desjardins	3
Messages de la direction	6
Notre engagement envers la formation et l'accompagnement	8
Notre approche en investissement responsable	11
Notre approche face aux changements climatiques	14
Intendance	23
Les retombées de la gamme SociéTerre	45
Annexes	54



Mission et valeurs de Desjardins

Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada

Le Mouvement Desjardins contribue au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités par l'entremise de son offre de produits et services couvrant l'ensemble des besoins financiers de ses membres et clients, et par l'attention qu'il accorde aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses décisions d'affaires. Conformément à ses valeurs coopératives et à sa mission, il accompagne ses membres et clients dans leur autonomie financière. Ses produits d'investissement responsable ont une portée canadienne et internationale.

En plus de ses entités qui se sont jointes aux Principes pour l'investissement responsable (PRI), en signant les « Principles for Responsible Banking » (PRB) et les « Principles for Sustainable Insurance » (PSI) en 2019, Desjardins s'est engagé à accélérer l'intégration des critères ESG à l'ensemble de ses activités afin de contribuer activement au développement d'une économie plus durable et plus responsable.

Desjardins engagé face au défi climatique

Fort de ses réalisations et du chemin parcouru ces dernières années, Desjardins a renouvelé, en 2021, son engagement pour lutter contre les changements climatiques et a élargi le périmètre de ses efforts de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. D'ici 2040, Desjardins vise un bilan zéro émission nette sur ses opérations étendues et sur ses activités de financement et d'investissement de ses fonds propres dans trois secteurs clés intenses en carbone : l'énergie, le transport et l'immobilier.

Ce plan d'action s'inscrit dans la continuité, mais surtout dans la volonté d'accélérer les mesures concrètes déjà en place pour lutter et s'adapter aux changements climatiques.

Cette approche, ainsi que tous les efforts de prise en compte du risque climatique et des occasions qui y sont rattachés, permettra à Desjardins de soutenir de manière crédible l'objectif de l'Accord de Paris.

Desjardins s'engage par ailleurs à développer des cibles intermédiaires, selon des méthodologies reconnues à l'échelle internationale, et à rendre compte annuellement de ses progrès à cet égard.





Évolution de la gamme SociéTerre





L'investissement responsable en chiffres

Au 31 décembre 2022

36,9 G\$

d'actifs sous gestion
des Fonds Desjardins

7,4 G\$

d'actifs sous gestion
des Fonds SociéTerre

Nous nous sommes exprimés sur

17 875

propositions soumises au vote

Une gamme
complète de

28

Fonds et Portefeuilles
SociéTerre

42 %

des détenteurs de Fonds Desjardins
sont détenteurs de SociéTerre

Nous avons examiné

1 497

assemblées générales

226

émetteurs détenus
dans les Fonds
SociéTerre ont été
ciblés par au moins
un dialogue

En 2022,

10

nouveaux Fonds et

1

nouveau portefeuille



Sébastien Vallée

Président et chef de la direction,
Desjardins Société de Placement
(DSP)

L'investissement responsable dans notre ADN

Chez Desjardins, l'investissement responsable est dans notre ADN. Depuis plus de 30 ans, nous proposons avec fierté une gamme complète de fonds et de portefeuilles qui reposent sur une approche robuste et suivent un processus d'amélioration continue nous permettant d'offrir des solutions adaptées aux défis du monde qui nous entoure.

Nos membres et clients choisissent l'investissement responsable et nous font confiance. En effet, la proportion de nos détenteurs et detentrices de Fonds Desjardins détenant des Fonds SociéTerre est passée de 24 % en 2019 à 42 % à la fin de 2022!

Une gouvernance renforcée au service d'une approche rigoureuse et authentique

Notre leadership en investissement responsable repose sur une gouvernance renforcée et alignée sur les meilleures pratiques observées dans le secteur. Nous avons mis en place un comité directeur pour l'investissement responsable qui se rapporte directement à notre comité d'exploitation et avons officialisé le rôle de surveillance du conseil d'administration et de la haute direction en matière d'investissement responsable et de changements climatiques. Ainsi, nous nous assurons de mettre la considération des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et l'importance qu'y accordent nos membres et clients, au cœur de nos décisions d'affaires.

L'investissement responsable conserve ses promesses

Les turbulences des marchés financiers observées en 2022 ont affecté tous les investisseurs et les investisseuses. Malgré ce contexte défavorable, notre conviction que l'investissement responsable reste attractif demeure intact.

Nous savons que l'adoption de saines pratiques environnementales, sociales et de gouvernance permet aux entreprises de s'outiller pour se prémunir des risques, mais aussi pour mieux saisir les occasions.

La performance des solutions de placement en investissement responsable a été affectée par la hausse des prix du pétrole et la surperformance du secteur de l'énergie. Cela a ébranlé les approches qui excluent le secteur des énergies fossiles, comme c'est le cas des Fonds et Portefeuilles SociéTerre. Toutefois, ces contraintes à court terme sont le gage de perspectives positives à long terme : ces hausses de prix contribuent à accélérer la demande pour les énergies de substitution, secteur convoité par l'investissement responsable. Elles renforcent aussi la volonté des entreprises de mieux maîtriser leur consommation énergétique, accélérant leur transformation vers un modèle plus durable et améliorant leur profil de risque.

Enfin, l'investissement responsable vise un double objectif, celui d'offrir un potentiel de rendement attrayant tout en contribuant à la transition vers un monde plus durable. Dans une période de baisse des performances à court terme, cette ambition demeure. Ce rapport annuel permet d'en faire la démonstration.

Je vous souhaite une bonne lecture!



Marie-Justine Labelle
Directrice et cheffe de
l'investissement responsable,
Desjardins Société de placement

Des vents contraires soufflent sur l'investissement responsable

Ces dernières années, la pandémie, les scandales sociaux et les phénomènes climatiques extrêmes ont frappé les esprits et confirmé l'urgence d'agir. L'investissement responsable (IR) fait partie des solutions envisagées pour bâtir un monde plus durable. Cela s'observe par l'intérêt grandissant des investisseuses et investisseurs à l'égard de l'investissement responsable.

Dans le même temps, des vents contraires soufflent sur le secteur: l'écoblanchiment est l'une des préoccupations majeures des conseillères et conseillers ainsi que des investisseuses et investisseurs. Un mouvement anti-ESG (facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance), pour le moment cantonné aux États-Unis, monte en puissance et nous interpelle.

Dans ce contexte, prendre des engagements, en rendre des comptes, et faire preuve de transparence pour démontrer notre authenticité nous paraissent d'importants leviers pour bâtir la confiance.

Prendre des engagements

Nous avons pris des engagements publics en ce qui a trait à nos thématiques prioritaires: nous pensons que la crise climatique, la dégradation de la nature et le non-respect des droits humains sont des enjeux systémiques significatifs, tant pour la valeur à long terme des titres en portefeuille que pour la collectivité et la planète.

En ce qui concerne le climat, nous avons rejoint l'initiative **Net Zero Asset Managers**, et la section consacrée aux changements climatiques dans ce rapport témoigne de notre travail minutieux pour lutter contre ceux-ci.

Nous reconnaissons les risques liés à la perte de biodiversité et croyons qu'il est de notre responsabilité de prendre en compte la nature dans nos investissements. Desjardins Société de placement est d'ailleurs signataire de l'engagement du secteur de la finance pour la biodiversité.

À titre de gestionnaire des Fonds Desjardins, Desjardins Société de placement est responsable de prendre en compte les droits humains dans l'ensemble de ses processus d'investissement, en vertu des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. Nous soutenons l'initiative d'engagement **Advance des PRI**, dans le cadre de laquelle les investisseurs institutionnels collaborent pour prendre des mesures en lien avec les droits humains et les questions sociales.

Approches en IR: augmenter nos exigences et faire preuve de transparence

Concernant nos approches, nous avons formalisé et rendu publique la **politique d'intendance des Fonds Desjardins**. L'intendance consiste, pour les investisseurs, à user de leur influence sur les émetteurs, les décideurs politiques, les gestionnaires d'actifs et les autres parties prenantes dans le but d'atténuer les risques, d'optimiser le potentiel de rendement et de générer des retombées durables dans l'intérêt des détentrices et détenteurs ainsi que de la collectivité. La politique d'intendance présente nos convictions et objectifs, et détaille les principaux leviers que nous utiliserons pour les respecter.

Œuvrer pour un marketing responsable

Desjardins Société de placement a développé une formation axée sur la sensibilisation à la notion d'écoblanchiment, car elle a l'intention d'agir à titre de leader en communications responsables. Consacrée aux équipes de marketing et de communication qui sont amenées à valoriser l'IR, cette formation présente un ensemble de lignes directrices visant à faciliter la présentation des attributs ESG de nos produits avec toutes les nuances nécessaires.

Ces avancées témoignent de la robustesse de nos approches et nous permettent d'honorer nos engagements de transparence à l'égard des détenteurs. De plus, nous souhaitons faire en sorte que Desjardins contribue à l'établissement d'un secteur inspirant la confiance, au bénéfice des générations futures.



Accompagner les conseillères et conseillers en investissement responsable : notre priorité

Selon une enquête de l'Association pour l'investissement responsable (AIR) du Canada¹, 73 % des investisseuses et investisseurs individuels aimeraient que leurs conseillères et conseillers les informent sur l'investissement responsable (IR), mais seulement 31% de ces personnes déclarent avoir eu des conversations à ce sujet.

Pour combler cet écart dans un contexte qui évolue, il est crucial d'accompagner les conseillères et conseillers et leur donner les outils nécessaires pour discuter d'IR. Il s'agit d'un besoin essentiel, puisque ces spécialistes sont les principales courroies de transmission de l'information à ce sujet.

Nous avons continué d'éduquer les conseillères et conseillers du réseau des caisses Desjardins en matière d'IR.

- En date du 31 décembre 2022, plus de 3000 membres du personnel de Desjardins avaient suivi la formation virtuelle sur l'IR développée par notre équipe spécialisée. Cette formation d'une heure permet de bien comprendre l'IR et les différentes stratégies mises en application pour chaque solution. Ainsi, les conseillères et conseillers ont de meilleurs outils pour cerner les objectifs financiers de leurs clientes et clients et pour les aider à les atteindre tout en investissant selon leurs convictions.
- Pour encourager nos spécialistes en matière de conseils financiers, de gestion de patrimoine et d'investissement à perfectionner leurs connaissances, nous avons fait en sorte qu'elles et ils bénéficient d'un rabais sur une formation approfondie d'une douzaine d'heures donnée par l'AIR.

- Nous avons également dirigé nos efforts vers la modernisation des outils accessibles aux conseillères et conseillers de notre réseau. Des ressources vidéo portant sur des sujets précis ont notamment été créées afin de les aider à entamer la conversation avec les membres et la clientèle pour exposer les différentes approches utilisées en IR ainsi que les retombées.

Comme les années précédentes, nos efforts d'éducation s'étendent au-delà de nos propres réseaux. En effet, les webinaires thématiques sont accessibles à l'ensemble des conseillères et conseillers du Canada.

- Plus de **380 conseillères et conseillers** ont assisté au webinaire **Faites croître votre pratique grâce à l'IR : votre feuille de route**. Ce webinaire aidait les participantes et participants à sélectionner des fonds selon les principes de l'IR et à identifier les priorités de la clientèle en matière d'IR.
- Plus de **500 conseillères et conseillers** ont assisté au webinaire **Votre portefeuille sur la route zéro émission nette**. Ce webinaire proposait des conseils pratiques pour intégrer l'IR dans les portefeuilles et pour prendre le virage zéro émission nette dans le cadre de son modèle d'affaires.



Deborah Debas

Spécialiste principale,
Investissement responsable



L'IR a beaucoup évolué dans les dernières années, et il est primordial de continuer à fournir les efforts nécessaires pour assurer la formation des conseillères et conseillers ainsi que l'éducation des investisseuses et investisseurs sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans la transition. »

1. [Sondage d'opinion des investisseurs de l'AIR 2022 - Responsible Investment Association \(riacanada.ca\)](#).



Participer à l'amélioration des connaissances des investisseuses et investisseurs individuels en matière d'IR

Il est essentiel pour les investisseuses et investisseurs individuels d'avoir certaines connaissances en IR pour saisir les occasions de contribuer à la transition vers un monde plus durable grâce à leurs épargnes. En participant à différentes conférences éducatives sur l'IR, nous avons touché plus de 900 personnes en 2022 (sans tenir compte des réécoutes pour les séances virtuelles).

Exemples de conférences auxquelles l'équipe de l'IR a participé en 2022

ÉducÉpargne

Webinaire sur l'IR dans le cadre du congrès 2022 de l'Institut québécois de planification financière. Nous avons déboulonné des mythes tenaces et abordé diverses questions, notamment les suivantes :

- Qu'est-ce que l'IR ?
- Quelles questions faut-il poser à sa conseillère ou son conseiller, ou encore à sa ou son spécialiste de la planification financière ?

Club d'investissement responsable du Québec (CIRQC)

Conférence éducative sur les différentes approches d'IR pouvant être utilisées pour la construction d'un portefeuille et sur la manière dont les investisseuses et investisseurs autonomes peuvent les intégrer dans leurs choix de placements en fonction de leurs préférences.

Conférence HEC Montréal

Présentation sur l'IR à des étudiantes et étudiants effectuant une maîtrise en gestion (dans le cadre d'un cours sur le développement durable, la responsabilité sociale et la gestion). Nous y avons abordé le lien entre la performance sociale et la performance financière.



Beatriz Barahona

Conseillère principale
en investissement responsable



Contribuer à démocratiser l'investissement responsable à travers l'éducation financière des investisseuses et investisseurs individuels, ça fait partie de nos ambitions. C'est un aspect clé pour aider nos membres et clientèles à prendre des décisions d'investissement plus éclairées tout en mobilisant plus de capitaux pour contribuer au développement durable. »



Former les collaboratrices et collaborateurs internes au service de notre authenticité

L'investissement responsable concerne tout le monde, et nous avons à cœur de nous assurer que nos équipes internes disposent des connaissances nécessaires à ce sujet.

Nous offrons à l'ensemble du personnel de Desjardins Société de placement (DSP) un programme de formation en IR adapté aux fonctions exécutées. Au total, en 2022, plus de 90 % des collaboratrices et collaborateurs avaient effectué une formation en IR.

Les formations en IR destinées aux professionnelles et professionnels du secteur, et en particulier aux conseillères et conseillers, se multiplient. Toutefois, il est crucial de ne pas oublier les spécialistes de la communication et du marketing, ainsi que toutes les personnes jouant un rôle dans le rayonnement et la promotion de l'IR. La sensibilisation au risque de perception d'écoblanchiment et la connaissance de l'IR doivent être intégrées dans l'ensemble du secteur d'activité afin de garantir la cohérence et l'exactitude des communications liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

C'est dans cet esprit que nous avons organisé une formation et transmis des lignes directrices aux équipes non spécialisées en IR pour déterminer ce qui est à faire et à éviter en matière de communication sur les questions ESG.





Sélection et suivi des titres

Les Fonds Desjardins sont gérés par Desjardins Société de placement (DSP), l'un des plus importants manufacturiers de fonds de placement en investissement responsable au Canada.

Les Fonds Desjardins SociéTerre et les Portefeuilles SociéTerre visent à offrir un potentiel de rendement attrayant, tout en améliorant le sort des communautés et de la planète. Pour ce faire, ils vont au-delà de l'analyse financière traditionnelle en intégrant des critères ESG dans la sélection et la gestion des titres.

Les produits SociéTerre cherchent à investir dans des entreprises, des titres gouvernementaux ou des projets qui :

- mettent en place de saines pratiques ESG dans l'ensemble de leurs opérations ;
- offrent des solutions aux défis sociaux et environnementaux ;
- améliorent leurs pratiques ESG par suite d'un processus d'engagement de la part des investisseurs.

En savoir plus sur notre approche

Les Fonds Desjardins disposent d'une [Politique d'investissement responsable](#) et d'une [Politique d'intendance](#).

Les étapes clés de notre approche :

Les exclusions normatives ou sectorielles

La sélection et le suivi des titres

L'intendance

La divulgation

Par l'intermédiaire de ses produits SociéTerre, DSP s'investit dans l'environnement, la société et les générations futures. En offrant des produits d'investissement responsable, c'est à ce même engagement que DSP propose aux investisseurs d'adhérer.



L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

PERMET D'ALLER AU-DELÀ DE L'ANALYSE FINANCIÈRE TRADITIONNELLE EN INTÉGRANT DES CRITÈRES ESG DANS LA SÉLECTION ET LA GESTION DES TITRES.



Une approche qui repose sur une sélection rigoureuse des gestionnaires

Notre approche en investissement responsable (IR) s'appuie sur une architecture ouverte permettant d'accéder à des gestionnaires de portefeuille de renommée mondiale qui démontrent leur capacité à générer des rendements tout en mettant l'accent sur l'investissement responsable.

Ces gestionnaires sont choisis à la suite d'un processus de sélection rigoureux comportant une évaluation financière, à laquelle s'ajoute une analyse ESG (facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance). Ce processus est porté par nos équipes de spécialistes.

La vérification diligente : le pilier de notre analyse

L'analyse des processus ESG repose sur un questionnaire de vérification diligente qui est révisé régulièrement dans une optique d'amélioration continue. Il permet de capter l'évolution des pratiques et des attentes en matière d'investissement responsable. Par exemple, lors de la dernière révision, nous avons ajouté des modules liés au climat, aux droits humains, à la biodiversité et aux retombées positives.

Ce questionnaire de vérification diligente nous permet d'avoir une fine compréhension des approches utilisées par les gestionnaires, que ce soit dans le cadre de la sélection pour de nouveaux mandats ou du suivi de nos mandats actuels.

Le suivi des gestionnaires

Nous effectuons également le suivi de nos gestionnaires dans le cadre de rencontres régulières au cours desquelles nous avons l'occasion d'aborder diverses questions ESG : controverses, mise en œuvre de l'intendance, feuille de route climatique, changements organisationnels liés aux facteurs ESG, etc.





Les axes de recherche du questionnaire de vérification diligente

- 1 Politique, organisation et gouvernance du gestionnaire par rapport aux considérations ESG**
 - Convictions ESG de l'organisation : politique, gouvernance, stratégie et planification
 - Processus d'intégration des considérations ESG dans l'organisation
- 2 Intégration ESG**
 - Analyse de matérialité financière des facteurs ESG
 - Méthodologie relative à l'intégration des considérations ESG dans la sélection de titres et dans la construction de portefeuille
- 3 Intendance**
 - Politique formelle d'intendance
 - Description des activités d'intendance
 - Processus d'établissement des priorités
 - Suivi des progrès
- 4 Enjeux ESG prioritaires : climat, nature, droits humains**
 - Politique formelle ou lignes directrices détaillant l'approche relative à l'enjeu
 - Indicateurs et méthodologies spécifiques
 - Processus d'identification des risques et occasions
 - Objectifs (par exemple, net zéro pour le climat) et la rigueur de la mise en œuvre
 - Priorités en termes d'intendance
- 5 Divulcation et retombées durables**
 - Divulcation de données ESG, alignement sur les objectifs de développement durable ou autres cadres d'industrie reconnus
 - Nature et fréquence de la divulgation
 - Processus d'identification des retombées des investissements (positives ou négatives)
 - Fixation d'objectifs de retombées durables des investissements (positives ou négatives)



Changements climatiques : l'urgence d'agir

Les changements climatiques représentent l'un des plus grands enjeux de notre époque, comportant leur lot de risques pour nos écosystèmes, notre santé, nos infrastructures, notre économie et nos collectivités. La transition vers une économie sobre en carbone présente aussi des défis, mais surtout des occasions uniques, comme l'utilisation efficace des ressources et des énergies propres, le développement de nouveaux produits, services et marchés et l'amélioration de la résilience. La prochaine décennie sera une période de changement critique alors que ces tendances se matérialiseront. Le temps d'agir, c'est maintenant !

En tant qu'investisseur aux convictions socio-économiques fortes et gestionnaire des actifs de ses détenteurs et détentrices, Desjardins Société de placement (DSP) connaît son rôle dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. À travers notre approche, nous contribuons aux efforts collectifs visant une transition juste et ordonnée afin de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels, tout en remplissant notre devoir fiduciaire et en continuant de servir l'intérêt de nos détentrices et détenteurs.





Notre ambition zéro émission nette

Desjardins Société de placement s'est donné l'ambition d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050 pour ses Fonds et Portefeuilles Desjardins, en priorisant la décarbonisation dans l'économie réelle. Nous avons rejoint l'initiative Net Zero Asset Managers, une coalition internationale de plus de 315 gestionnaires d'actifs représentant 64 billions de dollars américains en actifs sous gestion ayant comme objectif de soutenir l'investissement aligné sur l'objectif zéro émission nette d'ici 2050.

Comme le requiert notre adhésion à l'initiative Net Zero Asset Managers, nous sommes notamment engagés à :

- travailler, dans l'intérêt des personnes qui détiennent nos solutions de placement, à l'atteinte des objectifs de décarbonisation conformément à l'ambition zéro émission nette d'ici 2050 ou avant pour tous les actifs sous gestion ;
- établir une cible intermédiaire pour la proportion d'actifs à gérer en fonction de l'ambition zéro émission nette d'ici 2050 ou avant ;
- réévaluer la cible intermédiaire au moins tous les cinq ans en vue d'augmenter la proportion des actifs sous gestion couverts jusqu'à ce qu'elle atteigne 100 %.

Plus d'information sur les engagements requis par l'initiative Net Zero Asset Managers ici. →

Que signifie zéro émission nette ?

« Zéro émission nette » signifie simplement que les émissions de gaz à effet de serre sont réduites à un niveau aussi proche que possible de zéro, les émissions restantes présentes dans l'atmosphère étant réabsorbées, par les océans et les forêts par exemple.

Pourquoi est-ce important d'atteindre zéro émission nette ?

La science montre clairement que pour éviter les effets les plus graves des changements climatiques et maintenir une planète habitable, l'élévation de la température mondiale doit être limitée à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Actuellement, la température à la surface du globe est déjà supérieure d'environ 1,1 °C par rapport à la température enregistrée à la fin des années 1800, et les émissions continuent d'augmenter. Pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris, il convient de réduire les émissions de 45 % d'ici à 2030 et d'atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050.



DESJARDINS SOCIÉTÉ
DE PLACEMENT S'EST
DONNÉ L'AMBITION
D'ATTEINDRE ZÉRO
ÉMISSION NETTE
D'ICI 2050 POUR
SES FONDS ET
PORTEFEUILLES
DESJARDINS



Nous reconnaissons que l'économie mondiale n'est pas encore alignée sur une trajectoire compatible avec l'atteinte de l'objectif zéro émission nette d'ici 2050. Ainsi, la réalisation de notre ambition dépend des gouvernements et des décideurs. Elle repose également sur la demande des détentrices et détenteurs pour les solutions d'investissement gérées selon l'ambition zéro émission nette, sur le développement de méthodologies de calcul des émissions financées et d'évaluation de l'alignement de différentes classes d'actifs. Cela dit, DSP est prêt à être un manufacturier engagé auprès des acteurs du système financier et de ses détentrices et détenteurs afin de concrétiser cette ambition climatique collective.

Afin de respecter cet engagement, nous renforcerons l'efficacité de plusieurs leviers à notre disposition, tels que :

- intendance auprès des entreprises dont les titres sont détenus dans nos portefeuilles et engagement auprès des décideurs ([voir la section Intendance](#));
- engagement avec nos sous-gestionnaires;
- investissement dans les solutions climatiques;
- éducation auprès de nos détentrices et détenteurs;
- exclusion des producteurs et transporteurs spécialisés d'énergies fossiles pour la gamme SociétéTerre¹.

Notre stratégie de mise en œuvre ainsi que nos cibles seront officialisées dans les prochains mois.

Nous pouvons d'ailleurs compter sur plusieurs partenariats et collaborations afin de soutenir nos efforts vers la réalisation de l'ambition zéro émission nette.

The Net Zero Asset Managers initiative

Ce groupe international de gestionnaires d'actifs s'engage à soutenir l'objectif zéro émission nette d'ici 2050 ou avant ainsi que l'investissement aligné sur cet objectif via l'établissement de cibles et la reddition de compte annuelle sur leur progrès vis-à-vis des cibles. DSP est membre de cette initiative.



Cette initiative vise à inciter les plus grands émetteurs de GES du monde à prendre les mesures nécessaires pour s'aligner sur l'atteinte de zéro émission nette au niveau mondial d'ici 2050. Plusieurs gestionnaires de portefeuille des Fonds Desjardins sont responsables d'engagements directs, individuels ou collaboratifs, avec des compagnies visées par l'initiative.



Cette initiative vise à inciter les plus grands émetteurs de GES au Canada à prendre les mesures nécessaires pour s'aligner sur une trajectoire en vue d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050. Plusieurs gestionnaires canadiens des Fonds Desjardins sont responsables d'engagements directs, individuels ou collaboratifs, avec des compagnies visées par l'initiative.



Des gestionnaires de portefeuille européens des Fonds Desjardins collaborent avec cette organisation qui vise à mobiliser du capital en vue de favoriser la transition vers une économie plus sobre en carbone.

1. Plus d'information sur les exclusions propres à SociétéTerre dans notre [politique d'investissement responsable](#).



Nos émissions financées

Les émissions financées désignent les émissions de gaz à effet de serre (GES) induites par la détention d'un actif financier, comme des actions ou des obligations de sociétés. En effet, les sociétés dans lesquelles les gestionnaires d'actifs investissent émettent des GES à travers leurs activités et toute leur chaîne de valeur, et les gestionnaires d'actifs contribuent indirectement à ces émissions.

Pour la première fois cette année, nous avons calculé les émissions financées de la gamme SociéTerre, soit les émissions de GES associées à nos investissements en actions et en obligations de sociétés dans cette gamme au 31 décembre 2022. Les résultats dans le tableau ci-dessous représentent plus de 83 % de la gamme SociéTerre, approximativement 16 % des actifs sous gestion de DSP ([voir annexe pour les détails sur la méthodologie](#)).

Nos émissions financées incluent les émissions de portée 1 et 2 des entreprises dans lesquelles nous investissons (émissions de GES directes provenant de sources attribuées à l'entreprise et indirectes associées au chauffage ou à l'électricité que la société consomme) et nous divulguons séparément les émissions de portée 3 (émissions de GES indirectes associées à la chaîne de valeur de la compagnie, des fournisseurs aux clients) associées aux investissements dans les secteurs du pétrole, du gaz, du secteur minier, du transport, de la construction, des matériaux et des activités industrielles.

Émissions financées – Divulgarion PCAF (au 31 décembre 2022)^{1, 2}

CLASSE D'ACTIF	ÉMISSIONS (PORTÉES 1 ET 2, KT ÉQ. CO ₂)	ACTIFS SOUS GESTION (M\$)	% DE COUVERTURE	INTENSITÉ (T ÉQ. CO ₂ /M\$)	SCORE PCAF ³ MOYEN
Actions	74,1	4 533	98 %	16,4	2
Obligations de sociétés	16,5	1 615	81 %	10,2	2
Total investissement	90,6	6 148	94 %	14,8	2

1. Ces résultats sont publiés sur la base de la meilleure donnée disponible et des choix méthodologiques jugés les plus appropriés pour notre portefeuille, et ne sont pas audités par une tierce partie. Toute erreur de calcul ou mise à jour qui serait liée à des changements méthodologiques ou à l'intégration de nouvelles données et qui conduirait à des résultats significativement différents de ceux publiés précédemment sera prise en compte et corrigée dans les publications suivantes.
2. Résultats au 31 décembre 2022, calculés à partir des données de MSCI ESG ©2023 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec autorisation. Aucune autre distribution permise. Le présent rapport contient certaines informations (les « Informations ») provenant de MSCI ESG Research LLC, de ses sociétés affiliées ou de ses fournisseurs d'information (les « Intervenants ESG »). Ces Informations sont réservées à votre usage personnel en tant qu'investisseur ou investisseuse. Elles ne peuvent être reproduites ni distribuées sous aucune forme, et ne peuvent servir de fondement ou de composante pour tout instrument, produit ou indice financier. Même s'ils obtiennent des informations de sources qu'ils estiment fiables, les Intervenants ESG ne garantissent aucunement l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité de toute donnée présentée ici, et ils déclinent expressément toute garantie, explicite ou implicite, y compris toute garantie concernant la qualité marchande et l'adaptation à un usage particulier. Les Informations ne constituent en aucun cas des conseils de placement ni des recommandations de prendre, ou de s'abstenir de prendre, toute décision de placement, et elles ne doivent pas être utilisées ainsi ni être considérées comme l'indication ou la garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction du rendement futur. Les Intervenants ESG ne peuvent être tenus responsables de toute erreur ou omission en lien avec les données ici présentées, ni de tout dommage direct, indirect, particulier ou punitif, ni de tout autre dommage, y compris la perte de profits, même s'ils sont avisés de la possibilité de tels dommages.
3. Score de qualité de la donnée attribué selon la Norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des GES pour le secteur financier du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). [Voir annexe pour les détails sur la méthodologie.](#)



Les émissions de portée 3 associées aux investissements dans le secteur des activités industrielles s'élèvent à 633,9 kt équivalent (éq.) CO₂, celles associées aux investissements en pétrole, gaz et secteur minier totalisent approximativement 32,5 kt éq. CO₂, celles associées aux investissements dans le secteur des matériaux 22,0 kt éq. CO₂, celles associées aux investissements dans le secteur de la construction 1,8 kt éq. CO₂ et finalement celles associées aux investissements dans le secteur du transport 1,5 kt éq. CO₂.

Dans certains secteurs, les émissions de portée 3 représentent la majeure partie de leurs émissions de GES, puisqu'elles comprennent les émissions des activités en amont, comme la fabrication, le transport et les déchets des intrants des activités de la société, ainsi que des activités en aval, comme le transport, la distribution, l'utilisation et le traitement en fin de vie des produits de la société. C'est d'ailleurs le cas avec le secteur des activités industrielles, un secteur qui comprend notamment la fabrication de produits alimentaires et boissons, de textiles et de vêtements, d'électroniques, de machinerie, et de véhicules et de ses composantes et d'équipement de transport, et dont les émissions de portée 3 sont relativement élevées par rapport aux autres secteurs. Or, la part attribuable à un investisseur des émissions de portée 3 d'une société (tout comme les émissions de portée 1 et 2) dépend aussi de la taille de son investissement dans celle-ci. Ainsi, les exclusions en place pour la gamme SociéTerre¹ vis-à-vis des producteurs et transporteurs spécialisés d'énergie fossiles donnent lieu à des



émissions financées de portée 3 plus basses qu'attendues pour le secteur pétrole et gaz.

Le calcul de nos émissions financées nous permet d'identifier les plus grands contributeurs à nos émissions financées afin d'orienter nos efforts d'intendance. Nous continuerons à calculer et à divulguer notre empreinte carbone annuellement et visons à élargir notre périmètre de calcul dans les prochaines années afin de couvrir l'ensemble des Fonds et des Portefeuilles Desjardins et de suivre notre ambition zéro émission nette d'ici 2050. Plus de détails sur la portée et la méthodologie du calcul de nos émissions financées sont présentés en annexe.

Il est à noter que les méthodologies liées au calcul de l'empreinte carbone des investissements et de l'attribution des émissions financées aux investisseurs sont en évolution. Aujourd'hui, la divulgation des émissions de gaz à effet de serre des compagnies est limitée, certaines sont estimées et la plupart ne

sont pas vérifiées par une tierce partie. Ainsi, le calcul et la divulgation de nos émissions financées s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue et d'adoption des meilleures pratiques afin de renforcer la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des données, ainsi que la qualité de la méthodologie. D'ailleurs, nous contribuons activement à faire avancer ces enjeux à travers notre engagement auprès des décideurs ainsi que des organismes de normalisation.

Émissions de gaz à effet de serre de nos opérations

Bien que la majorité de nos émissions proviennent de notre portefeuille d'investissement, nous tenons compte des émissions de GES liées à nos activités étendues (bâtiments, déplacements d'affaires et chaîne d'approvisionnement) via l'objectif zéro émission nette d'ici 2040 de Desjardins.

1. La gamme SociéTerre n'investit pas dans les entreprises dont une part importante des revenus provient de l'extraction ou de la production de pétrole, de gaz et de charbon thermique, de l'exploitation d'infrastructures réservées au transport ou à l'entreposage de pétrole et de gaz, au raffinage de pétrole et de gaz ou à la production d'énergie à partir de charbon (voir notre [politique d'investissement responsable](#) pour plus de détails). Ainsi, les émissions financées de portée 3 des titres de la gamme SociéTerre proviennent largement du secteur minier (secteurs NACE 05-09) et d'activités industrielles dérivées du pétrole et du gaz (secteur NACE 20 ; exemples : produits chimiques, pesticides, plastique, caoutchouc) qui sont considérées par le PCAF comme appartenant à ce secteur.



Risques climatiques

Tout en travaillant activement à concrétiser notre ambition zéro émission nette, nous ne pouvons ignorer les risques liés aux changements climatiques. Leurs répercussions financières, sociales et environnementales se matérialisent déjà et influencent les pratiques des entreprises, et continueront de le faire dans les années à venir.

Les cadres de gestion des risques climatiques distinguent généralement deux types de risques, soit les risques physiques et les risques de transition.

Les risques physiques désignent les risques financiers découlant de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes extrêmes et des événements liés aux changements climatiques (risques aigus) ainsi que les changements à long terme du climat et les effets indirects des changements climatiques, comme leurs effets sur la santé publique (risques chroniques). La matérialisation de ces risques peut, en plus de causer des interruptions de services publics et un déclin de la biodiversité, compromettre la sécurité du personnel, causer des perturbations dans la conduite des activités et la chaîne d'approvisionnement des entreprises et endommager leurs actifs.

Les risques de transition, quant à eux, se définissent comme les risques financiers liés au passage vers une économie sobre en carbone et peuvent être liés aux mouvements de marchés, à l'évolution technologique ainsi qu'aux changements réglementaires, légaux ou dans les perceptions des clients et de la société civile. Si ces risques se matérialisent, ils peuvent mener à une augmentation des primes d'assurance, à une demande réduite pour certains produits et services, à une augmentation des coûts de production et au délaissement de certains actifs.

Ainsi, pour les gestionnaires d'actifs, il est important d'identifier, d'évaluer, et de gérer ces deux catégories de risques financiers liés au climat.

Risque de transition

- Risques réglementaires et légaux
- Risques technologiques
- Risques de marché
- Risques réputationnels

Risques physiques

- Risques aigus
- Risques chroniques

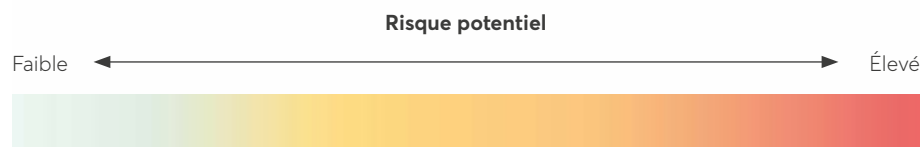


Desjardins Société de placement a mené une analyse qualitative d'identification et d'évaluation des risques climatiques de ses actifs sous gestion, déclinée selon différentes catégories de scénarios du Network of Central Banks and Supervisors for Greening the Financial System. Ces scénarios offrent un aperçu de différentes trajectoires climatiques plausibles pour le futur en prenant en compte les façons dont les risques physiques des changements climatiques pourraient se manifester et l'évolution des tendances réglementaires et technologiques.

Pour ce premier exercice, les risques climatiques inhérents aux secteurs auxquels nos fonds et portefeuilles sont le plus exposés ont été étudiés, soit le secteur des technologies de l'information (TI), le secteur financier et celui des services industriels. Même si les Fonds et Portefeuilles Desjardins ne sont pas particulièrement exposés au secteur de l'énergie, ce dernier a tout de même été inclus dans la démarche considérant son importance à l'égard de la transition.

Un aperçu des premiers résultats de notre analyse qualitative

	RISQUES PHYSIQUES	RISQUES DE TRANSITION
Secteur des TI	Élevé	Élevé
Secteur financier	Modéré	Modéré
Services industriels	Modéré	Modéré
Secteur de l'énergie	Modéré	Élevé



De manière générale, le secteur des TI sera porté par de nombreuses occasions favorables issues de la transition, comme la substitution de produits et services existants pour d'autres options faibles en carbone et les changements en ce qui concerne les préférences des consommateurs. Le secteur financier quant à lui présente un niveau de risque faible à modéré. Il fait face à des risques physiques du côté du sous-secteur de l'assurance et aux risques de transition tels que l'incertitude des signaux de marché et la stigmatisation de certains secteurs. Les services industriels sont davantage exposés aux risques physiques entraînant des conséquences sur leurs activités et infrastructures (niveau modéré) qu'aux risques de transition (niveau faible). Sans surprise, c'est le secteur de l'énergie qui est le plus touché par les risques de transition tels que l'augmentation du prix du carbone, la stigmatisation du secteur, et la substitution de produits et services existants pour d'autres options faibles en carbone.

Nous réviserons l'exposition au risque de chaque secteur sur une base annuelle et continuerons notre démarche de gestion des risques climatiques au cours de 2023 et 2024. Notamment, nous évaluerons nos sous-gestionnaires quant à leur gestion adéquate de ces risques et poursuivrons le développement de nouvelles façons de renforcer leur intégration dans le processus d'investissement. Nous restons également à l'affût de l'évolution d'outils et de méthodologies pour évaluer et gérer les risques climatiques dans les portefeuilles d'investissement, afin d'améliorer notre démarche et de veiller en continu aux actifs de nos détenteurs et détentrices.



La gamme SociéTerre : une exposition plus faible au carbone

L'intensité carbone moyenne pondérée est une mesure de la quantité de GES émise par une organisation par rapport à ses revenus (t éq. CO₂/revenus) et prend en compte les émissions de GES de portée 1 et 2. Ainsi, l'intensité carbone moyenne pondérée permet d'évaluer les organisations qui se démarquent de leurs pairs en ce qui a trait à l'efficacité de réduction des émissions de GES dans l'exercice de leurs activités internes. Dans le cadre d'un fonds, l'intensité carbone des organisations détenues par le fonds est additionnée pour obtenir l'intensité carbone à l'échelle du fonds, chaque organisation ayant une pondération égale à son poids dans la valeur totale des organisations comprises dans le fonds.

Intensité carbone moyenne pondérée estimée des organisations dans lesquelles les Fonds Desjardins investissent par rapport à des organisations comparables¹

Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	→	-52 %	Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales ²	→	-46 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	→	-77 %	Fonds Desjardins SociéTerre Diversité	→	-84 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines petite capitalisation	→	4 %	Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	→	-75 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	→	1 %	Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	→	-13 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales petite capitalisation	→	-88 %	Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	→	-84 %

1. Résultats au 31 décembre 2022, calculés à partir des données de MSCI ESG en comparant l'intensité carbone des fonds et celle de leur indice de référence. ©2023 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec autorisation. Aucune autre distribution permise. Le présent rapport contient certaines informations (les « Informations ») provenant de MSCI ESG Research LLC, de ses sociétés affiliées ou de ses fournisseurs d'information (les « Intervenants ESG »). Ces Informations sont réservées à votre usage personnel en tant qu'investisseur ou investisseuse. Elles ne peuvent être reproduites ni distribuées sous aucune forme, et ne peuvent servir de fondement ou de composante pour tout instrument, produit ou indice financier. Même s'ils obtiennent des informations de sources qu'ils estiment fiables, les Intervenants ESG ne garantissent aucunement l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité de toute donnée présentée ici, et ils déclinent expressément toute garantie, explicite ou implicite, y compris toute garantie concernant la qualité marchande et l'adaptation à un usage particulier. Les Informations ne constituent en aucun cas des conseils de placement ni des recommandations de prendre, ou de s'abstenir de prendre, toute décision de placement, et elles ne doivent pas être utilisées ainsi ni être considérées comme l'indication ou la garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction du rendement futur. Les Intervenants ESG ne peuvent être tenus responsables de toute erreur ou omission en lien avec les données ici présentées, ni de tout dommage direct, indirect, particulier ou punitif, ni de tout autre dommage, y compris la perte de profits, même s'ils sont avisés de la possibilité de tels dommages.

2. Anciennement Fonds Desjardins SociéTerre Environnement.



Toutefois, la mesure d'intensité carbone présente certaines limites. Par exemple, elle est basée sur des données historiques, c'est-à-dire qu'elle ne prend pas en compte les engagements zéro émission nette et les plans de transition futurs des compagnies actuellement très intenses en carbone, mais qui se sont dotées de stratégies robustes et crédibles pour décarboniser leurs activités. Ainsi, bien que le Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines petite capitalisation soit presque aussi intense en carbone que son indice, soulignons que le plus grand contributeur en carbone du fonds, Portland General Electric, s'est doté d'une cible zéro émission nette d'ici 2040 en plus d'une cible intermédiaire pour 2030. Il en va de même pour le Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales, dont le principal contributeur à l'intensité carbone moyenne pondérée du fonds, Linde plc¹, s'est doté d'une cible de réduction de ses émissions de GES basée sur la science et validée par la Science Based Targets initiative, un organisme indépendant reconnu pour sa crédibilité et ses hauts standards en matière de cibles zéro émission nette.

De plus, cet indicateur ne comprend pas les émissions indirectes de GES causées par tout transport hors du contrôle de l'entreprise, de même que celles provenant de la chaîne d'approvisionnement ou de l'utilisation d'un produit. Finalement, il ne prend pas non plus en compte les émissions évitées d'un produit, par exemple les émissions évitées par les fabricants de composants nécessaires aux panneaux solaires.

D'ailleurs, l'intensité carbone des compagnies en portefeuille n'est pas le seul indicateur ESG considéré dans la gamme SociéTerre. Les gestionnaires d'actifs des Fonds SociéTerre évaluent aussi les bonnes pratiques des sociétés dans lesquelles elles investissent d'un point de vue social et de gouvernance afin de considérer la performance ESG des sociétés dans leur ensemble.

1. À noter que le titre était détenu dans le fonds au 31 décembre 2022, mais qu'il ne fait plus partie de son univers d'investissement depuis mars 2023, car il ne se négocie plus à la Bourse de Francfort, mais plutôt à la Bourse de New York.



Intendance : notre approche

L'intendance consiste pour les investisseurs institutionnels à « user de leur influence pour maximiser la valeur globale à long terme, y compris la valeur des actifs économiques, sociaux et environnementaux communs dont dépendent le rendement et les intérêts des clients et bénéficiaires » (glossaire des Principes pour l'Investissement Responsable).

Objectif

Nous avons la conviction que l'intendance est incontournable pour promouvoir la valeur à long terme des investissements tout en favorisant les retombées durables, dans l'intérêt des détentrices et détenteurs et de la collectivité.

L'approche d'intendance que nous mettons en œuvre se décline autour de **trois thèmes prioritaires** : le climat, la nature et les droits humains. Nous avons la conviction que ces trois enjeux ont de potentiels effets négatifs sur la valeur à long terme des titres en portefeuille, mais également sur la collectivité et la planète, de manière systémique.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la description détaillée de notre approche d'intendance dans la [politique d'intendance des Fonds Desjardins](#).

Les leviers de notre approche d'intendance



Le dialogue avec les émetteurs



Les collaborations avec d'autres investisseurs



L'exercice du droit de vote



Le dépôt de propositions d'actionnaires¹



Le dialogue avec les décideurs politiques et autres acteurs de l'industrie

1. Aucune proposition d'actionnaire n'a été déposée par les Fonds Desjardins au cours des dernières années.



Votes en 2022

L'exercice du droit de vote permet aux actionnaires de se prononcer sur l'ensemble des questions soumises annuellement lors des assemblées d'actionnaires. La majorité des propositions sont présentées par la direction et portent sur des éléments comme l'élection des administratrices et administrateurs et la rémunération des principaux dirigeants. Nous sommes aussi appelés à voter sur des propositions soumises par d'autres actionnaires.



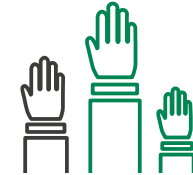
Liens utiles

Les Fonds Desjardins disposent d'une Politique régissant l'exercice des droits de vote par procuration, laquelle s'applique à l'ensemble de ses fonds et portefeuilles de placement. Conformément à nos obligations réglementaires, nous procédons à la divulgation annuelle de l'ensemble des votes que nous exerçons¹. La section Publications légales et financières de fondsdesjardins.com présente la liste des Fonds Desjardins dans lesquels des actions avec droit de vote sont détenues.

Parmi les 17 875 propositions analysées, 3,1% étaient déposées par des actionnaires.

Nous avons voté en faveur des propositions présentées par la direction dans 63 % des cas, et avons appuyé 52 % des propositions soumises par les actionnaires.

En 2022



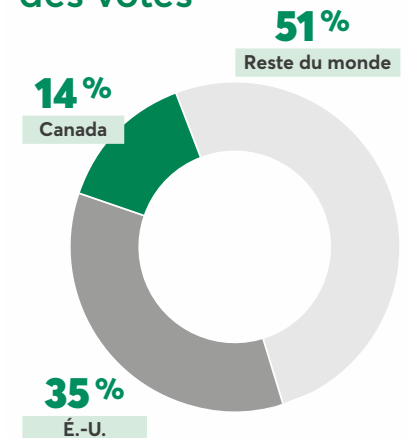
17 875

VOTES AUX ASSEMBLÉES
D'ACTIONNAIRES

1 497

ASSEMBLÉES EXAMINÉES

Répartition géographique des votes



1. [Fonds Desjardins \(issproxy.com\)](https://fondsdesjardins.com).



Votes soumis par la direction en 2022

Candidatures aux postes d'administratrices et d'administrateurs

Dans **40 %** des cas, nous nous sommes abstenus ou avons voté contre les candidatures d'administratrices et d'administrateurs, principalement en raison du manque d'indépendance des candidats.

Par ailleurs, nous pouvons être amenés à voter contre une candidature lorsqu'un dialogue sur des questions ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) s'avère infructueux. Par exemple, nous avons adopté cette position en votant contre la candidature d'un directeur d'une grande entreprise du secteur automobile au Japon, parce que nous avons estimé qu'il portait la responsabilité de la falsification de données liées aux tests de produits.

Diversité

Les Fonds Desjardins n'ont pas soutenu les candidatures du président du comité des mises en candidature ou le président du conseil d'administration de **372** entreprises parce que le conseil d'administration ne comptait pas au moins 30 % de femmes (ou au moins deux femmes, selon la région) ou n'avait pas de plan d'action et de cible crédible à cet effet.

Rémunération des dirigeants (*Say on pay*)

Le **taux d'opposition** à l'occasion des votes consultatifs sur la rémunération des dirigeants (*Say on pay*) a été de **60 %** pour les Fonds Desjardins. Nous nous opposons notamment aux éléments de la rémunération lorsque les indemnités de départ sont jugées excessives, que les options d'achat d'actions sont présentes au sein des dispositifs de rémunération incitative et que le taux de dilution global des actions destinées à la rémunération des dirigeants dépasse 10 %.



Propositions d'actionnaires en 2022

Parmi les droits et privilèges des actionnaires, la proposition d'actionnaire peut être un moyen de sensibiliser une entreprise et l'ensemble de ses actionnaires à une problématique ESG particulière. Cette activité consiste à formuler une recommandation non contraignante, c'est-à-dire qui ne prescrit pas une action directe venant entraver les dirigeants de l'entreprise dans l'exercice de leurs fonctions, et qui sera soumise à l'ensemble des actionnaires de l'entreprise.

Cette option est habituellement utilisée lorsqu'un dialogue s'avère infructueux, afin d'obliger l'entreprise à prendre position sur une question lors de son assemblée des actionnaires. Il arrive aussi qu'une fois soumise, une proposition d'actionnaire puisse servir de levier de négociation auprès d'une entreprise afin d'implanter une nouvelle mesure avant même la tenue de l'assemblée. En 2022, aucune proposition d'actionnaire n'a été soumise par les Fonds Desjardins. Ces derniers se sont toutefois prononcés sur les propositions soumises par d'autres investisseurs dans le cadre de l'exercice du droit de vote.

Considérations dans le cadre du vote sur les propositions d'actionnaires

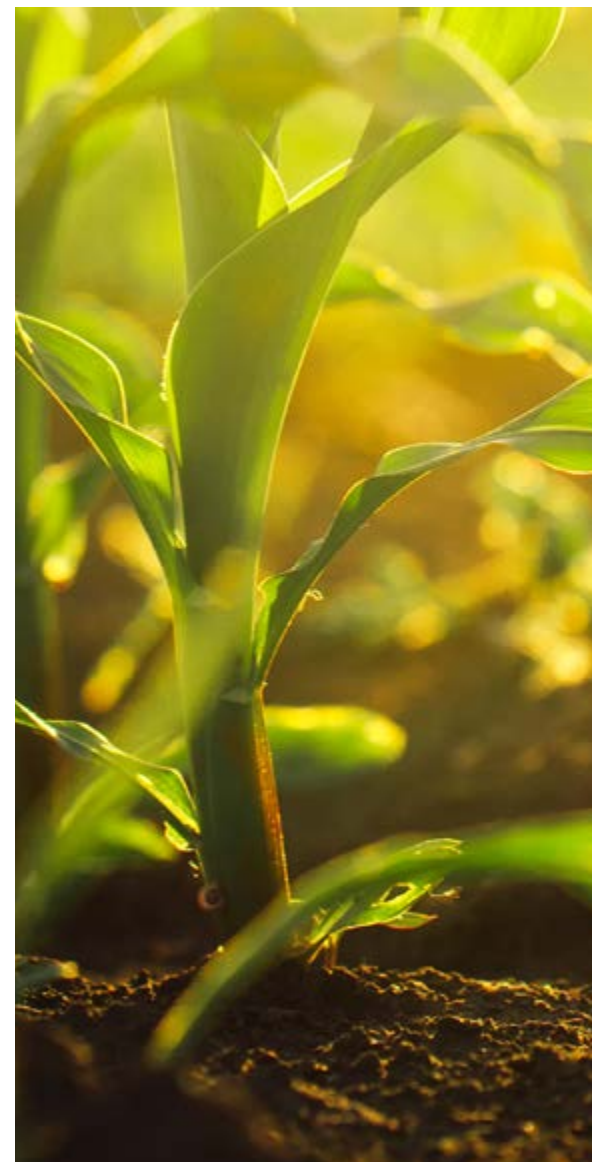
Nous sommes convaincus que le vote sur les propositions d'actionnaires est un levier de changement : en mobilisant les actionnaires, il permet de concentrer les efforts sur un appel à l'action, de rassembler un ensemble d'actionnaires autour de cette action et de démontrer que l'entreprise a été invitée à réaliser des changements.

De manière générale, nous souhaitons ajouter notre voix à celle des actionnaires en soutenant les propositions qui s'inscrivent en cohérence avec nos positions décrites dans la [Politique régissant l'exercice des droits de vote par procuration](#).

Toutefois, pour nous prononcer sur une proposition d'actionnaire, nous prenons en considération le fond et la forme. Ainsi, la qualité de la rédaction de la proposition et l'adaptation de son contenu à la réalité d'affaires sont prises en compte dans la décision.

Vote des Fonds Desjardins sur les propositions d'actionnaires

Les Fonds Desjardins ont voté en faveur de 52 % des propositions d'actionnaires directement liées aux facteurs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). Ces propositions portaient principalement sur des défis environnementaux, comme les changements climatiques, ou sociaux, comme la diversité ou les droits de la personne.





Propositions d'actionnaires : quelques faits saillants en 2022

Au Canada, en termes de propositions d'actionnaires votées, 2022 a été une année record dans la dernière décennie. En 2013, les votes consultatifs sur la rémunération n'en étaient qu'à leurs débuts, et en 2022, la majorité des propositions déposées par les actionnaires au Canada concernaient des sujets environnementaux et sociaux. Par ailleurs, pour l'ensemble de 2022, près de 60 propositions d'actionnaires ont été retirées, contre 52 en 2021 et 18 en 2020. Ce nombre important reflète la présence de dialogues constructifs entre la direction et les auteurs des propositions. Plus de 90 % des propositions retirées portaient sur des enjeux environnementaux et sociaux.

Un nombre record de propositions d'actionnaires a aussi été enregistré aux États-Unis, mais cela s'explique en partie par l'assouplissement de directives de la Securities and Exchange Commission (SEC), notamment en ce qui concerne les seuils de propriété et les soutiens à obtenir pour déposer la même proposition à la même entreprise sur plusieurs années.

On note également l'émergence de propositions anti-ESG dans ce pays.

Émergence de propositions anti-ESG : exemple d'une entreprise de médias et divertissement américaine

Dans l'exposé des motifs de sa proposition, l'organisme National Center for Public Policy Research suggérait que le programme de formation des employés de la société faisait courir à cette dernière un risque réputationnel, financier et juridique important en faisant la promotion d'idées discriminatoires. En effet, l'auteur de la proposition affirmait que les programmes « antiracistes » promouvaient l'idée d'une répartition des salaires et de l'autorité en fonction de la race, du sexe et de l'origine ethnique. Le proposant demandait aussi qu'un rapport sur l'audit démontrant l'absence de discrimination soit rendu public sur le site Web de l'entreprise. Selon lui, le programme de formation occasionnait une discrimination inversée à l'encontre des employés ne faisant pas partie d'un groupe minoritaire.

Le taux de votes en faveur de cette proposition a été de 2,7 %, et les Fonds Desjardins ont voté contre celle-ci.

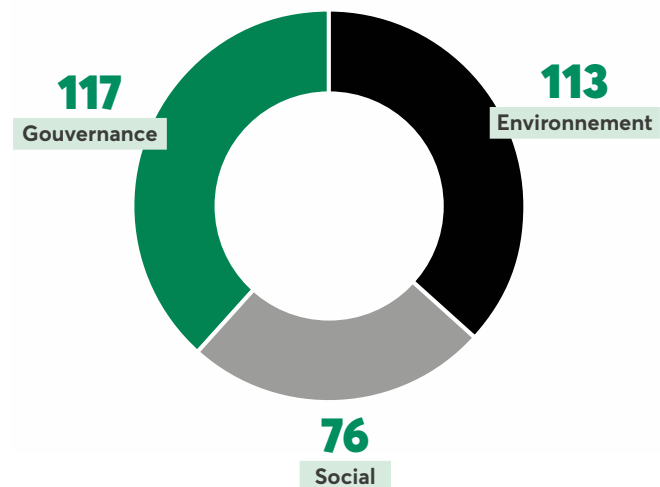


Dialogues en 2022

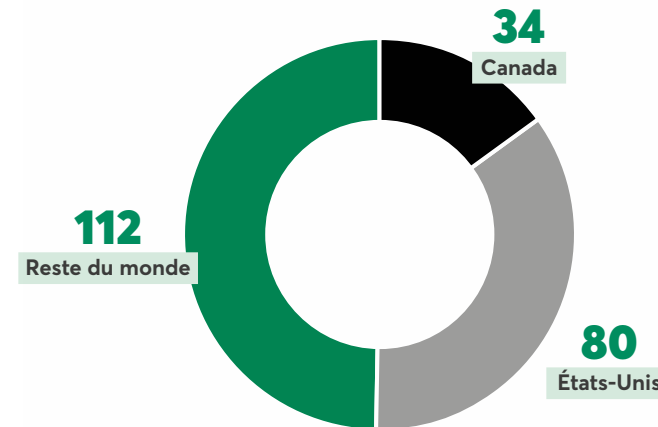
Le dialogue consiste à échanger avec l'entreprise sur des considérations ESG pouvant avoir un effet à long terme sur sa valeur et, ultimement, sur la collectivité. Il vise à fixer des attentes à l'égard de l'entreprise afin de l'encourager à améliorer sa gestion des facteurs ESG et, par le fait même, à contribuer à la protection de la valeur à long terme des investissements.

Le dialogue collaboratif permet à un groupe d'investisseurs de mener ensemble des actions d'engagement auprès des sociétés dont ils détiennent des titres en portefeuille. Il complète le dialogue individuel mais ne le remplace pas. Ces dernières années, de nombreuses initiatives de dialogue collaboratif ont vu le jour et, de manière générale, nous encourageons les gestionnaires de portefeuille des Fonds Desjardins à y prendre part.

Répartition des interventions par types d'enjeux



Répartition géographique des émetteurs ciblés pour des dialogues



226

ÉMETTEURS CIBLÉS
PAR AU MOINS
UN DIALOGUE
EN 2022.



Études de cas

La présente section fournit des exemples de dialogues axés sur nos trois thèmes prioritaires (la lutte contre les changements climatiques, la nature et les droits humains) et la gouvernance.

Des exemples de dialogues individuels et collaboratifs sont abordés. Nous illustrons également comment utiliser le dialogue et le vote de concert pour influencer une entreprise sur une question en particulier.





ÉTUDES DE CAS – CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales

Gestionnaire de portefeuille :
Addenda Capital (Addenda)

Société :
Hoya Corporation

En route vers zéro émission nette : fixer des attentes claires dans les zones géographiques moins avancées

En 2022, Addenda, gestionnaire de portefeuille du Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales, a dialogué avec Hoya Corporation, un fabricant japonais spécialisé dans l'industrie ophtalmique. L'objectif du gestionnaire était de discuter de l'orientation stratégique générale de l'entreprise et de ses initiatives en matière de climat.

Grâce à l'équipe de durabilité récemment mise en place, Hoya Corporation continue de progresser en matière de divulgation et prévoit publier son premier rapport selon le cadre de référence du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) au cours du prochain exercice. Par ailleurs, le chef de la durabilité relève directement du président de l'entreprise, ce qui suggère que la société prend les enjeux ESG au sérieux.

Le Japon est l'un des pays les moins avancés en termes d'intégration des facteurs ESG dans les stratégies d'affaires des entreprises. Addenda voit donc positivement la création d'une équipe consacrée à la durabilité au sein de la compagnie. Hoya Corporation a également reconnu la nécessité d'établir un calendrier pour ses engagements net zéro. En ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 3, elle n'a pas encore publié d'information, mais elle a l'intention de le faire prochainement. Le manque de disponibilité d'énergie renouvelable dans les régions où l'entreprise mène ses activités constitue un défi majeur, bien qu'elle s'attende à des investissements locaux dans des solutions d'énergie durable au cours des prochaines années.

Addenda compte poursuivre le dialogue avec Hoya Corporation pour s'assurer que l'entreprise progresse dans l'atteinte de ses objectifs. Une attention particulière sera portée sur la question de l'approvisionnement en électricité d'origine renouvelable, puisqu'actuellement, cela semble être le plus gros défi auquel la compagnie fait face dans le cadre de son processus de décarbonisation.



ÉTUDES DE CAS – CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

**Fonds Desjardins SociéTerre
Technologies propres****Gestionnaire de portefeuille :**

Impax Asset Management (Impax)

Société :

Giant Manufacturing

L'importance d'obtenir des résultats concernant la gestion des émissions de gaz à effet de serre

Giant Manufacturing, société cotée à la Bourse de Taïwan, est l'un des plus grands concepteurs et fabricants de bicyclettes au monde.

Impax, gestionnaire de portefeuille du Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres, a dialogué pour la première fois avec Giant Manufacturing en 2019, après avoir constaté des lacunes quant aux processus de gestion des risques ESG et aux informations divulguées.

À la suite du dialogue initial sur la gestion des risques climatiques, Giant Manufacturing a déployé des efforts pour développer sa base de référence quant aux émissions de portées 1 et 2, en recueillant des données principalement pour ses deux usines de fabrication à Taïwan. Elle a depuis reçu une certification pour la quantification de ces émissions.

L'entreprise a publié ses émissions de GES dans son rapport annuel de 2021. Il manque quelques détails, mais elle a divulgué pour la première fois des données environnementales importantes sur la consommation d'eau et la production totale de déchets.

En 2022, Impax a fait le point avec Giant Manufacturing sur les progrès réalisés en matière de divulgation des émissions de GES. L'entreprise a informé Impax qu'elle avait terminé un inventaire plus rigoureux des émissions de portées 1, 2 et 3 et qu'une évaluation indépendante était en cours.

Plus tard dans l'année, la société a effectué sa première divulgation selon le standard du Carbon Disclosure Project (CDP). En 2023, elle prévoit mettre en place un processus de divulgation plus transparent en ce qui a trait aux questions ESG.

Impax continuera à dialoguer avec Giant Manufacturing au sujet de la divulgation des émissions de GES. Le gestionnaire de portefeuille s'assurera aussi que l'entreprise parvient à des réductions absolues et qu'elle se fixe des objectifs fondés sur la science, conformément aux cadres internationaux et aux bonnes pratiques.



ÉTUDES DE CAS – CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

**Fonds Desjardins SociéTerre
Obligations environnementales****Gestionnaire de portefeuille :**

Mirova

**Processus d'escalade
Obligation verte ne respectant pas les attentes du gestionnaire :
exemple de désinvestissement**

En octobre 2018, une société est devenue la première à émettre une obligation verte dans le secteur des infrastructures aéronautiques. Les fonds levés dans le cadre de cette émission étaient destinés à financer des projets visant l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et le soutien à l'électrification du transport.

Dès 2021, Mirova, gestionnaire du Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales, a organisé des rencontres avec l'émetteur. L'objectif était de vérifier que sa reddition de comptes concernant les retombées environnementales des activités financées avec les recettes de l'obligation verte était alignée sur les attentes du gestionnaire et les meilleures pratiques du marché des obligations vertes. Le rapport révélait que la majorité des fonds avait été allouée à des activités émettant peu de GES, alors qu'une allocation mineure avait été consacrée aux transports, lesquels étaient pourtant un élément important de l'empreinte carbone de l'entreprise. Par ailleurs, aucune mesure d'impact n'avait été divulguée pour les projets reliés au transport. Dans ce contexte, Mirova a réitéré ses attentes en matière d'obligations vertes : les émettrices et émetteurs doivent avoir pour objectif de maximiser les retombées environnementales liées aux projets financés.

À la suite des échanges avec l'entreprise et du retour d'information insatisfaisant, l'équipe ESG a réduit l'évaluation ESG de la transaction, conduisant l'équipe d'investissement à vendre la position.

**Qu'est-ce qu'une obligation verte, sociale ou durable ?**

Les obligations vertes sont des titres de créance destinés à financer des projets abordant des enjeux environnementaux tels que le développement de sources d'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique, la gestion durable des déchets, l'utilisation durable des sols, la préservation de la biodiversité, le transport durable, la gestion durable de l'eau, etc. Les obligations sociales sont des titres de créance destinés à financer des projets liés à des enjeux sociaux tels que la création de logements abordables, la sécurité alimentaire, les services de santé, l'éducation et le développement socioéconomique. Quant aux obligations durables, ce sont des titres de créance se voulant un moyen de financer des projets sociaux ou environnementaux.



ÉTUDES DE CAS – CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Utiliser son pouvoir de vote : notre position en matière de climat

Les entreprises permettant aux actionnaires de prendre part à des votes consultatifs sur des propositions en lien avec leur transition énergétique et leur stratégie climatique (*Say on climate*) font preuve de transparence. Les Fonds Desjardins votent généralement en faveur de ces types de propositions, sauf dans les cas suivants :

- le rapport n'est pas aligné sur un cadre de divulgation reconnu, tel que celui du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) ;
- le rapport ne fournit pas d'information sur les émissions indirectes de l'entreprise (portée 3) ;
- les cibles de réduction ne sont pas alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris ou sur la science ;
- aucune cible intérimaire n'a été adoptée et divulguée ;
- l'entreprise n'a pas de stratégie quant à l'élimination progressive de l'utilisation et/ou de la production de combustibles fossiles ;
- les données d'émissions ne sont pas vérifiées par une source indépendante ;
- de nouveaux projets intensifs en combustibles fossiles ont été financés ;
- aucune reddition de comptes annuelle n'est présentée aux actionnaires, et aucune n'est prévue ;
- l'entreprise ne prévoit pas adopter des pratiques conformes aux grandes lignes énoncées précédemment.



Vote en faveur d'une proposition de stratégie climatique d'une compagnie ferroviaire canadienne

L'entreprise avait accéléré ses efforts depuis 2020 en se fixant des objectifs à moyen terme basés sur la science et approuvés par la Science Based Targets initiative, un organisme de validation indépendant et reconnu pour sa crédibilité et ses standards élevés. En plus d'officialiser sa stratégie climatique en 2021, elle avait élargi le périmètre de calcul des émissions liées à sa chaîne de valeur (émissions de portée 3) et renforcé sa gouvernance et sa divulgation en matière de climat. Dans ce contexte favorable, nous avons voté en faveur de la proposition de stratégie climatique de la société. Celle-ci a été approuvée à 86,9 %.



ÉTUDES DE CAS – NATURE ET BIODIVERSITÉ

L'année 2022 a été marquée par une prise de conscience grandissante de la nécessité de protéger la nature et la biodiversité dans le cadre des investissements. Les professionnels de l'industrie reconnaissent l'importance de soutenir les démarches d'investissement prenant en compte la nature et ont engagé la conversation avec les émettrices et émetteurs à ce sujet.

Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes de revenu

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs
(DGIA)

Biodiversité : un fournisseur de services se donne de grands moyens pour progresser

Depuis que le thème de la biodiversité gagne du terrain en investissement responsable, les institutions financières et les organisations se tournent plus fréquemment vers des fournisseurs de services pour apprendre comment évaluer le risque écologique et déterminer les effets des portefeuilles et des projets.

À ce sujet, DGIA, gestionnaire du Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes de revenu, a dialogué avec une entreprise de services professionnels de premier plan à l'échelle mondiale. Le chef des services écologiques a expliqué qu'en 2021, la société a fait l'acquisition d'un cabinet de consultation environnementale pour accroître son expertise et l'intégrer à son offre de services. Elle s'est fixé des objectifs clairs pour protéger la biodiversité, identifier les projets auxquels elle souhaite participer et orienter ses discussions avec les clients. Par exemple, dans un souci de protection de la biodiversité, l'entreprise a répondu à un appel de projets de planification urbaine en intégrant d'emblée la préservation et la restauration des habitats concernés, alors que cet élément ne faisait pas partie des exigences initiales du client. Elle s'est taillé une place enviable en matière d'intégration de la biodiversité dans des projets d'infrastructures et est devenue un partenaire de choix pour les communautés.

Dans les mois à venir, DGIA poursuivra ses échanges avec la société, notamment pour aborder le développement d'indicateurs liés à la biodiversité et l'intégration de ceux-ci dans leurs projets.



ÉTUDES DE CAS – NATURE ET BIODIVERSITÉ

**Fonds Desjardins SociéTerre
Actions américaines petite
capitalisation****Gestionnaire de portefeuille :**

ClearBridge Investments (ClearBridge)

Société :

MP Materials

L'importance de la gestion durable de l'eau¹

ClearBridge Investments (ClearBridge), gestionnaire du Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines petite capitalisation, a dialogué avec MP Materials, une entreprise minière américaine.

La gestion de l'eau est un élément essentiel du cadre ESG de ClearBridge pour le secteur minier. En effet, l'eau est un intrant nécessaire pour les mines, les fonderies et les installations de traitement, mais elle doit être utilisée de manière efficace afin de minimiser les effets négatifs sur l'environnement et la collectivité.

L'une des meilleures pratiques consiste à réutiliser l'eau autant que possible. MP Materials possède une usine de production de terres rares servant à la fabrication de moteurs de véhicules électriques. L'entreprise s'est engagée à recycler toute l'eau qu'elle utilise pour répondre à 95 % des besoins de son usine. Quant à l'eau manquante, elle provient des eaux souterraines. Dans le cadre du processus de recyclage, les eaux usées sont acheminées vers une station d'épuration sur place, où elles sont traitées avant d'être réutilisées.

Lors de l'échange, ClearBridge a encouragé MP Materials à divulguer les quantités d'eau souterraine extraites pour répondre à 5 % de ses besoins et à les comparer à celles de ses pairs. L'entreprise a émis une obligation verte en mars 2021 et est donc tenue de rendre compte annuellement de ses pratiques de gestion durable de l'eau.

Dans son dernier rapport de durabilité, MP Materials a quantifié sa consommation d'eau souterraine et confirmé qu'elle servait à répondre à environ 5 % des besoins de l'installation. En revanche, elle n'a pas établi de comparaison avec ses pairs. ClearBridge Investments continuera donc d'insister sur cette demande lors de ses prochains échanges avec la société.

1. À la demande de Desjardins. Toutes les opinions et données incluses dans ce commentaire sont en date du 18 septembre 2023 et sont susceptibles d'être modifiées. Les opinions et les points de vue exprimés dans le présent document sont ceux de l'équipe de gestion du portefeuille Small Cap de ClearBridge Investments et peuvent différer de ceux d'autres gestionnaires ou de la société dans son ensemble. Ils ne constituent pas une prévision d'événements futurs, une garantie de résultats futurs ou un conseil en matière d'investissement. Les statistiques ont été obtenues auprès de sources jugées fiables, mais l'exactitude et l'exhaustivité de ces informations ne peuvent être garanties. Ni ClearBridge Investments ni ses fournisseurs d'informations ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de l'utilisation de ces informations. Il incombe au destinataire de s'assurer que ces informations ont été approuvées par l'autorité compétente avant toute utilisation ou distribution ultérieure. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.



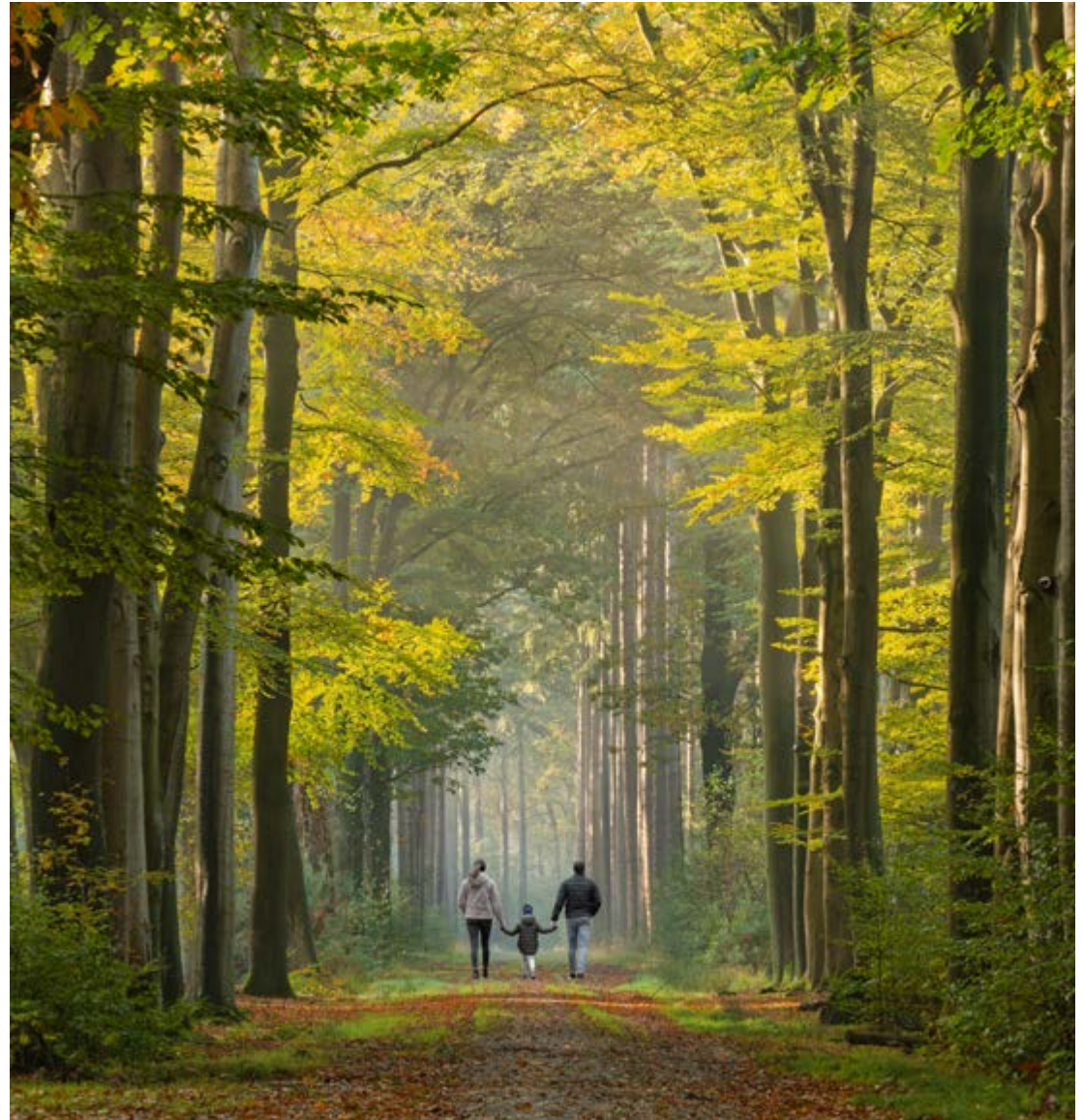
ÉTUDES DE CAS – NATURE ET BIODIVERSITÉ

COP15 à Montréal : Desjardins s'engage pour la nature

En décembre 2022, Montréal a été la ville hôte de la 15^e Conférence des Parties (COP15) à l'occasion de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies. À l'issue de cette conférence, les participantes et participants ont adopté le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, lequel vise à préserver la nature et à freiner la perte de biodiversité afin de placer les milieux naturels sur la voie du rétablissement d'ici 2050. Ce cadre comportant plusieurs cibles mondiales à atteindre d'ici 2030 représente une étape majeure.

Dans ce contexte, Desjardins s'est mobilisé aux côtés des acteurs du secteur financier. En effet, nous avons soutenu la déclaration du secteur financier appelant les gouvernements à conclure un accord qui permettrait d'apporter de la clarté et de stimuler l'action de tous les acteurs économiques, y compris ceux du secteur financier, afin d'arrêter et d'inverser la perte de la nature.

Par ailleurs, en décembre 2022, Desjardins Société de placement inc. (DSP) et Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA) ont signé l'engagement du milieu financier pour la biodiversité ([Finance for Biodiversity Pledge](#)). L'objectif de cet engagement est de prendre en compte la restauration et la protection de la biodiversité dans la gestion des Fonds propres du Mouvement Desjardins et dans les solutions de placement offertes à nos membres et clients.





ÉTUDES DE CAS – DROITS HUMAINS, ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés

Gestionnaire de portefeuille :
Western Asset Management (WAM)

Dialogue avec un émetteur du secteur automobile au sujet d'une controverse sur le travail forcé en Chine

La controverse sur le recours au travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement de cet émetteur du secteur automobile remonte à quelques années, mais elle a été ravivée par le fournisseur de données MSCI en 2022. Sur son site Web, l'entreprise a publié un démenti s'appuyant sur deux arguments :

- les sources citées par MSCI n'ont pas démontré le lien entre l'émetteur et le travail forcé ;
- l'usine visée par les allégations est exploitée par une filiale de l'entreprise automobile, dont le nom a pu faire croire à tort qu'il était question d'activités propres à l'émetteur.

Dans ce contexte, WAM, gestionnaire de portefeuille du Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés, s'est entretenu avec l'équipe des relations avec les investisseurs de l'émetteur afin d'obtenir des explications au sujet de cette controverse.

Au cours de la conversation, l'entreprise a apporté des précisions sur la structure de gouvernance et de contrôle de la filiale incriminée : elle contrôle 50 % de la filiale en Chine et la gouvernance leur donne une représentation proportionnelle au niveau de la direction.

Si le gestionnaire souscrit au premier argument selon lequel les références faites à certaines sources ne sont pas suffisantes pour établir un lien entre l'émetteur du secteur automobile et le travail forcé, il n'adhère pas au deuxième argument concernant l'absence de contrôle de l'entreprise commune.

Ce point a été soulevé au cours du dialogue : WAM comprend les contraintes auxquelles l'entreprise est confrontée en Chine mais s'attend à ce qu'elle utilise la marge de manœuvre dont elle dispose pour promouvoir un programme éthique, même si cela doit se faire dans l'ombre. Le gestionnaire a fait part de ceci à l'entreprise et continuera de suivre la situation de près afin d'éviter le travail forcé dans ses investissements.



ÉTUDES DE CAS – DROITS HUMAINS, ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

**Fonds Desjardins SociéTerre
Mondial de dividendes****Gestionnaire de portefeuille :**

Sarasin & Partners (Sarasin)

Société :

Siemens

La législation se durcit sur les chaînes d'approvisionnement en Allemagne

Siemens est une entreprise industrielle allemande spécialisée dans les infrastructures, les transports et les soins de santé. En 2022, Sarasin, gestionnaire du Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes, s'est entretenu avec le responsable de la conformité et d'autres membres de l'équipe de la direction de Siemens. Il était question de la manière dont la société se préparait pour se conformer à la nouvelle loi allemande sur la diligence raisonnable en matière de chaîne d'approvisionnement, qui entrera en vigueur en 2025. Celle-ci exigera des entreprises qu'elles produisent des analyses de risques environnementaux et sociaux et qu'elles mettent en œuvre des politiques de gestion des risques. Elles devront notamment identifier les risques de violation des droits humains et de destruction de l'environnement chez les fournisseurs directs si elles ont connaissance d'une « information fondée » au sujet d'un abus potentiel. Les entreprises devront aussi préparer des rapports annuels sur les activités de leur chaîne d'approvisionnement et remédier à toute violation constatée.

Siemens estime qu'elle est bien placée pour se conformer à la loi. Elle a publié une déclaration de principes qui explique comment elle entend respecter les exigences plus strictes en matière de droits humains et de diligence environnementale. Sarasin a demandé des preuves supplémentaires des améliorations apportées dans ces domaines et entend suivre les progrès réalisés. Ainsi, dans le cadre de ses futurs échanges, le gestionnaire examinera les détails sur la mise en œuvre effective de la politique. Il s'intéressera particulièrement aux rapports concrets sur les résultats de l'analyse des risques et sur les mesures correctives prises par la suite.



ÉTUDES DE CAS – DROITS HUMAINS, ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives

Gestionnaire de portefeuille :
Baillie Gifford Overseas Limited
(Baillie Gifford)

Société :
Deere & Company

Mieux comprendre le débat autour du « droit à la réparation »

Le mouvement du « droit à la réparation » est un mouvement sociopolitique qui cherche à réduire les pouvoirs monopolistiques des fabricants et à offrir aux consommatrices et consommateurs davantage de choix et de libertés en ce qui concerne le droit de réparer ou de modifier les produits qu'ils achètent.

Deere & Company, entreprise agricole de premier plan dans le développement de l'agriculture de précision et de l'automatisation, équipe ses produits de technologies et de logiciels de plus en plus sophistiqués. En 2022, elle a été ciblée par les partisans du droit à la réparation, ce qui a conduit Baillie Gifford, gestionnaire de portefeuille du Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives, à dialoguer avec l'entreprise pour mieux comprendre l'enjeu.

La société a été accusée de restreindre l'accès aux manuels et aux outils de diagnostic pour ses machines, de monopoliser le marché des pièces de rechange et de gonfler les coûts en regroupant les concessionnaires.

Baillie Gifford estime que l'entreprise peut s'améliorer même si de nombreux agriculteurs préfèrent faire réparer leurs machines par les techniciens de Deere. Par ailleurs, la demande de mise à disposition de manuels, d'outils et de logiciels pour les machines agricoles comporte des risques. En effet, les modifications apportées par les agriculteurs peuvent rendre les machines non conformes aux réglementations environnementales et accroître l'usure. Cela peut réduire la sécurité d'utilisation des machines et leur traçabilité.

En janvier 2023, Deere & Company a annoncé la signature d'un protocole d'accord avec la American Farm Bureau Federation et accepté de fournir aux agriculteurs et aux centres de réparation indépendants des logiciels, de l'équipement et de la documentation pour vérifier, réparer, entretenir et mettre à niveau son équipement dans des « conditions justes et raisonnables ».

Au cours des prochaines années, Baillie Gifford poursuivra le dialogue sur le droit à la réparation avec Deere & Company, en encourageant les approches qui réduiront la demande de modifications, rationaliseront les réparations et équilibreront la consolidation des concessionnaires en fonction de la facilité d'accès pour les agriculteurs.



ÉTUDES DE CAS – DROITS HUMAINS, ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

**Fonds Desjardins SociéTerre
Diversité****Gestionnaire de fonds :**
Lazard Asset Management (Lazard)**Société :**
SAP**Un dialogue franc et constructif pour s'assurer de la sincérité de l'entreprise en matière de diversité¹**

En 2022, Lazard, gestionnaire du Fonds Desjardins SociéTerre Diversité, a dialogué avec SAP, leader mondial du développement de progiciels de gestion intégrés.

Au moment de la discussion, la société avait atteint une représentation féminine de 50 % au sein de son conseil d'administration, ce qui était supérieur à la moyenne observée en Allemagne (33 %). Cependant, Lazard a estimé qu'il y avait encore des progrès à faire pour le comité exécutif, où les femmes étaient présentes à hauteur de 28,5 % à l'exercice 2022. L'entreprise n'a pas atteint son objectif annoncé publiquement, soit une représentation féminine de 30 % aux postes de direction en 2022. Cependant, le gestionnaire a été rassuré par la détermination de SAP à atteindre cet objectif d'ici la fin 2023 et à s'améliorer continuellement par la suite.

De plus, à l'occasion de sa discussion avec SAP, Lazard a souhaité obtenir le point de vue de la société à propos d'un article de presse faisant état d'allégations de harcèlement sur le lieu de travail. La discussion a été constructive et l'entreprise a confirmé qu'elle appliquait une politique de tolérance zéro à l'égard de tout type de harcèlement ou de discrimination. Cette politique est activement appliquée, comme en témoigne la résiliation des contrats des employés qui ont commis des infractions. Ayant pris un engagement supplémentaire en faveur de la diversité et d'une éthique commerciale de haut niveau, l'entreprise a informé Lazard qu'elle travaillait au renforcement de sa culture de conformité, par exemple en relançant son code d'éthique et de conduite des affaires et en introduisant une formation améliorée pour les dirigeants.

Pour mieux s'aligner sur les meilleures pratiques, la société a également amélioré son système de signalement, en transférant l'outil interne existant sur une plateforme gérée en externe, où les employés peuvent expliquer leurs préoccupations et être mis en contact avec l'équipe chargée de la conformité. Lazard a estimé qu'il s'agissait d'un engagement constructif et que la société avait écouté les commentaires des actionnaires et y avait donné suite.

Lazard poursuivra son dialogue avec la société afin d'évaluer dans quelle mesure la nouvelle formation, la relance du code d'éthique et les améliorations en matière de dénonciation sont corrélées à une gestion efficace des risques et à une culture de travail plus inclusive, conformément à ses attentes en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.

1. Ce rapport de recherche a été préparé par Lazard Asset Management LLC (« Lazard ») pour l'usage interne de son personnel d'investissement. Il est fourni à titre d'illustration dans le cadre du rapport annuel sur l'investissement responsable des Fonds Desjardins. Rien dans ce rapport ne doit être considéré comme une recommandation d'achat ou de vente d'un titre, ou d'investissement dans un produit ou une stratégie de Lazard. Les informations et les opinions contenues dans le rapport proviennent de sources jugées fiables par Lazard, mais le gestionnaire ne fait aucune déclaration concernant leur exactitude ou leur exhaustivité. Les opinions et les estimations sont valables à la date du rapport et sont susceptibles d'être modifiées.



ÉTUDES DE CAS – DROITS HUMAINS, ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes / Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes de revenu

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs
(DGIA)

Diversité : la force de l'engagement collaboratif

En 2022, une entreprise du secteur minier au Canada a été identifiée par les investisseurs pour la sous-représentation féminine au sein de son conseil d'administration. DGIA, gestionnaire du Fonds SociéTerre Actions canadiennes de revenu, a rapidement décidé de mener une initiative collaborative, en joignant ses efforts à ceux d'un autre membre du 30 % Club¹. DGIA a abordé l'entreprise en ayant deux objectifs clairs : la convaincre de favoriser une plus grande diversité dans le but d'atteindre une cible minimale de 30 % de femmes occupant des postes de direction et l'encourager à adopter une politique sur la diversité et l'inclusion assortie d'objectifs. La société a démontré une belle ouverture et a rapidement remédié à la situation en parvenant à une représentation féminine de 30 % au sein de son conseil, une cible qu'elle comptait atteindre en 2024. Cette nouvelle est positive et démontre l'effet de levier de la collaboration, mais DGIA souhaite porter ce dialogue plus loin en incitant l'entreprise à adopter une politique sur la diversité et l'inclusion et à inclure plus de femmes au sein de sa direction, qui demeure presque exclusivement masculine.

1. [30% Club, Growth Through Diversity, Increasing Gender Balance \(30percentclub.org\)](https://www.30percentclub.org/).



ÉTUDES DE CAS – GOUVERNANCE

Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines

Gestionnaire de portefeuille :

ClearBridge Investments (ClearBridge)

Société :

UnitedHealth Group

Placer les facteurs ESG au cœur de la gouvernance

ClearBridge, gestionnaire du Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines, est l'un des 20 premiers actionnaires de UnitedHealth Group, le plus grand fournisseur de soins aux États-Unis.

En 2022, Clearbridge a rencontré l'entreprise pour faire le point à la suite de changements dans sa gouvernance et son organisation. La gouvernance de la société a souvent été critiquée, par ClearBridge et d'autres investisseurs, notamment en raison d'une trop forte ancienneté des membres du conseil d'administration. Face à ces critiques, l'entreprise a cédé sept sièges au conseil d'administration au cours des cinq dernières années et a scindé le rôle de président-directeur général en deux postes distincts.

Par ailleurs, UnitedHealth Group a réorganisé et renforcé la surveillance des enjeux ESG par le conseil d'administration. Le comité de gouvernance du conseil d'administration est désormais chargé de superviser les initiatives et les progrès de la société en la matière.

Une amélioration importante a été réalisée avec la nomination d'un responsable du développement durable, qui relève directement de la direction générale et assiste à chaque réunion du comité de gouvernance pour y présenter les avancées de l'entreprise.

Enfin, UnitedHealth Group a fixé des objectifs d'équité en matière de santé venant s'ajouter à ses politiques et pratiques cliniques et lesquels sont sous la surveillance du comité de politique sanitaire et clinique du conseil d'administration. Pour sa part, le comité d'audit est chargé d'examiner la qualité et l'exactitude de toutes les informations ESG.



ÉTUDES DE CAS – GOUVERNANCE

**Fonds Desjardins SociéTerre
Actions canadiennes de revenu****Gestionnaire de portefeuille :**

Desjardins Gestion internationale d'actifs
(DGIA)

**Utiliser son pouvoir de vote lorsqu'un dialogue
se révèle infructueux**

Dans la perspective d'un vote consultatif sur la rémunération, DGIA, gestionnaire de portefeuille du Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes de revenu, a rencontré la direction d'une entreprise du secteur des technologies de l'information.

Lors de l'échange, DGIA a annoncé qu'elle ne comptait pas apporter son soutien dans le cadre du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants de l'entreprise (*Say on Pay*).

Déjà, en 2021, les Fonds Desjardins avaient voté en faveur du plan de rémunération des dirigeants, mais avec réserve en raison de la rémunération totale du PDG (qui avait été majorée de plus de 115 % comparativement à l'exercice 2020). En 2022, la situation s'était détériorée à cause de la hausse de la rémunération du PDG malgré des résultats négatifs pour l'entreprise. Il était prévu que sa prime pour 2022 représente 1 053 % de son salaire de base, ce qui a été jugé excessif.

La société justifiait son plan de rémunération de 2022 sur la base de la concurrence qui s'exerce dans le milieu des cadres supérieurs, et ce, au-delà des frontières canadiennes. Elle mentionnait également le besoin de souligner les 10 années de service de son PDG, durant lesquelles les résultats avaient généralement été positifs. Le gestionnaire a jugé que cette explication ne justifiait pas la rémunération du PDG. Le dialogue avec l'entreprise à ce sujet n'ayant pas porté ses fruits, les Fonds Desjardins ont voté contre la proposition de rémunération de l'entreprise.

Puisque la société se montre fermée par rapport à ce sujet, DGIA poursuivra le dialogue avec celle-ci dans les années à venir.



Dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'industrie

En tant qu'acteur engagé en investissement responsable, nous avons la volonté de promouvoir et d'affermir les conditions dans lesquelles nous exerçons notre mission. Voilà pourquoi nous dialoguons avec les acteurs de l'industrie, le régulateur et les pouvoirs publics. Les échanges peuvent prendre plusieurs formes : réponses lors de consultations, prises de parole publiques, participations à des groupes de travail, etc.

- Desjardins est membre de l'Association pour l'investissement responsable (AIR) du Canada et siège à son conseil d'administration depuis 2018. En tant que membre actif, nous soutenons ses événements et y participons. Par exemple, nous avons appuyé la réalisation du [Sondage d'opinion des investisseurs](#) et avons répondu au questionnaire lié au [Rapport de tendances de l'IR canadien 2022](#).
- En tant que signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis 2010, Desjardins prend part aux échanges coordonnés entre acteurs de l'industrie. Nous avons participé à la consultation [PRI in a changing world](#) dans leur contexte de réflexions stratégiques.
- Nous avons pris part à une consultation menée par le CIFSC (Canadian Investment Funds Standards Committee) afin de répertorier les différentes stratégies utilisées pour les fonds d'investissement responsable au Canada¹.
- Nous avons participé à [Impact Frontiers](#), une initiative dont l'objectif est d'aider l'industrie à adopter des méthodologies pour identifier et gérer les retombées des investissements.
- Nous avons participé à la consultation de l'IFRS (Normes internationales d'information financière) concernant les futures normes liées au développement durable de l'ISSB (International Sustainability Standards Board).
- Desjardins a soutenu la déclaration mondiale des investisseurs de l'[Investor Agenda](#), qui appelle les gouvernements à continuer d'accroître leur ambition en matière de lutte contre les changements climatiques.

Desjardins est régulièrement amené à faire valoir son point de vue et ses positions auprès des décideurs politiques, au niveau gouvernemental et réglementaire².

- À titre de membre du Conseil d'action en matière de finance durable (CAFD), Desjardins a participé au groupe d'experts techniques sur la taxonomie verte.
- Desjardins a pris part à la consultation des Autorités canadiennes en valeur mobilières (ACVM) concernant les obligations de divulgation d'information liées au changement climatique. Dans le cadre de notre réponse, nous avons soutenu l'extension des exigences de divulgation des données liées au climat pour les émetteurs canadiens, afin de permettre aux investisseuses et investisseurs d'avoir accès à celles-ci et de gérer plus efficacement le risque climatique.
- Desjardins a soutenu la Déclaration du secteur financier à l'occasion de la COP15, qui s'est tenue à Montréal en décembre 2022. Cette déclaration appelait les gouvernements à conclure un accord qui permettrait un alignement clair et stimulerait l'action dans tous les secteurs économiques, y compris la finance, afin d'arrêter et d'inverser la perte de la biodiversité.
- Desjardins a participé à la consultation du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) au sujet de lignes directrices pour la gestion efficace des risques liés au climat dans les institutions financières sous réglementation fédérale.

Enfin, nous avons contribué au partage d'expertise par nos activités de rayonnement, notamment en participant à des conférences publiques et en prenant position dans la presse. Nous avons ainsi saisi plus de 14 occasions de nous exprimer en 2022. Parmi nos interventions, mentionnons un éditorial sur la biodiversité dans le [National Observer](#) et la contribution à un dossier sur l'écoblanchiment du journal [Les Affaires](#).

1. [Responsible Investment Identification Framework | Canadian Investment Funds Standards Committee \(CIFSC\)](#).

2. Nos contributions sont déclarées publiquement, conformément à la réglementation applicable dans les territoires où nous intervenons.

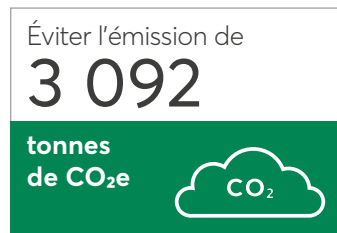


Fonds thématiques et d'impact

Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales

Le Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales investit dans des organisations qui contribuent à la transition environnementale. Le Fonds participe au financement de projets « verts » en investissant principalement dans des obligations environnementales, aussi appelées obligations vertes.

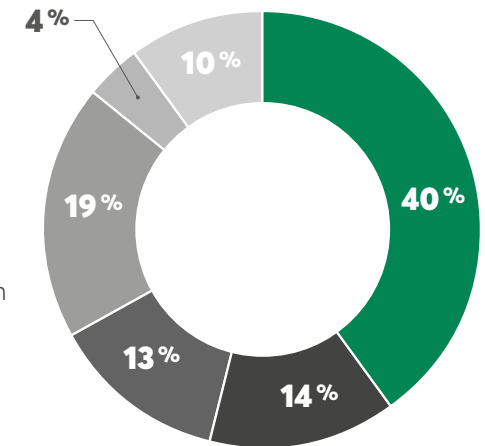
Les projets dans lesquels le Fonds investit ont contribué à :



Estimations basées sur un investissement de 10 M\$ CA en 2022¹.

En 2022, le Fonds a investi dans les types de projets suivants³:

- Énergie renouvelable
- Transport durable
- Efficacité énergétique
- Diversifié⁴
- Utilisation des terres
- Autres (gestion des matières résiduelles, conservation de la biodiversité, etc.)



1,5 °C

Par la qualité et la portée des projets financés, le Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales contribue activement à la réalisation des objectifs climatiques de l'Accord de Paris² avec un portefeuille s'alignant sur un scénario de réchauffement climatique de 1,5 °C.

1. Source : Mirova SA. Les données mentionnées ci-dessus appartiennent à leurs propriétaires respectifs, Mirova et ses fournisseurs de données. Les chiffres fournis sont des données de 2020 et 2022. Les contributions sont basées sur l'impact annuel des actifs détenus dans le portefeuille du Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales au 31 décembre 2022. Mirova ne pourra pas être tenue responsable de pertes financières ou de décisions prises sur la base des données divulguées ni d'une utilisation qui pourrait être faite de ces informations par des tiers. Ces données correspondent au contexte, aux intentions et aux convictions actuels, et peuvent nécessiter des modifications importantes. Mirova se réserve le droit de les modifier à tout moment sans préavis. Mirova décline toute responsabilité à l'égard de toute personne pour des erreurs, des inexactitudes et des omissions, et, en ce qui concerne toute autre information ou tout autre document, pour l'adéquation, l'exactitude, l'exhaustivité et le bien-fondé de cette information. Mirova ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou l'exhaustivité des informations provenant de sources extérieures. La variation de données entre 2021 et 2022 s'explique par la mise à jour de la méthodologie du fournisseur de données pour améliorer la précision du calcul des émissions évitées ainsi que l'expansion du périmètre d'obligations couvertes.
2. [L'Accord de Paris | CCNUCC \(unfccc.int\)](https://unfccc.int/).
3. Source : Mirova SA, gestionnaire de portefeuille du Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales, en date du 31 décembre 2022. Excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie.
4. « Diversifié » regroupe les obligations vertes nouvellement émises n'ayant pas encore fait l'objet d'un rapport sur l'allocation des fonds. Ce rapport est généralement disponible un an après le lancement de l'obligation.



FONDS THÉMATIQUES ET D'IMPACT

Fonds Desjardins SociéTerre Diversité

Le Fonds Desjardins SociéTerre Diversité investit dans des entreprises qui peuvent maintenir une rentabilité financière élevée à long terme et qui s'engagent, de manière claire et tangible, à encourager la promotion des femmes.

Le Fonds cible des entreprises qui :

- ont au moins 30 % de femmes au sein de leur conseil d'administration ;
- ont au moins 15 % de femmes à la direction de l'entreprise ;
- ont des pratiques et des politiques internes favorisant la diversité ;
- affichent une nette amélioration de leurs pratiques.

Au-delà des statistiques sur la représentation, le gestionnaire dialogue activement avec la direction pour trouver des façons permettant à l'entreprise de créer et d'entretenir son bassin de talents féminins. Les discussions sur la représentativité des genres avec la haute direction soulignent l'importance de la diversité et contribuent à accélérer le rythme du changement. Ces discussions ne se limitent pas à la main-d'œuvre de l'entreprise, elles englobent sa stratégie de développement de produits, ses relations avec la chaîne d'approvisionnement et sa responsabilité envers ses collectivités élargies.

La proportion de **femmes siégeant aux conseils d'administration** des entreprises comprises dans le Fonds Desjardins SociéTerre Diversité géré par Lazard est de

41 %

comparativement à 30 % pour les entreprises de l'indice de référence du Fonds, appelé indice MSCI Monde tous pays¹.

La proportion de **femmes participant aux comités de direction** des entreprises comprises dans le Fonds Desjardins SociéTerre Diversité géré par Lazard est de

33 %

comparativement à 22 % pour les entreprises de l'indice de référence du Fonds, appelé indice MSCI Monde tous pays¹.

1. Lazard Asset Management LLC. Données basées sur des moyennes pondérées au 31 décembre 2022. L'information est fournie en réponse à une demande précise de Desjardins et demeure la propriété de Lazard Asset Management LLC (« Lazard »). Elle est reproduite avec autorisation pour Desjardins. Aucune autre distribution n'est permise. L'information est réservée à l'usage de Desjardins et ne peut être reproduite ni distribuée sous aucune forme. Lazard a tiré certains des renseignements aux présentes d'un ou de plusieurs indices MSCI (les « données de l'indice »). Toutefois, MSCI n'a pas examiné ce produit ni ce rapport, et n'approuve pas ce produit, ce rapport ni toute analyse ou autre information contenue dans ce document, l'auteur ou la source de toute information ou analyse, ni n'exprime d'opinion à ce sujet. MSCI ne donne aucune garantie ni représentation, expresse ou implicite, et ne sera aucunement responsable de toute donnée de l'indice ni de toute donnée qui en découle. Les données et les opinions présentées proviennent de sources ou sont dérivées de sources que Lazard considère comme étant fiables. Lazard ne fait aucune observation quant à leur exactitude ou à leur intégralité. Toutes les opinions mentionnées aux présentes sont formées à la date de cette présentation et peuvent faire l'objet de modifications. Ce matériel est présenté à titre d'information seulement. Il ne se veut pas et ne constitue pas un avis financier, un service de gestion de fonds, une offre de produits financiers, ni une offre visant à conclure un contrat ou une entente d'investissement concernant un produit offert par Lazard. Il ne doit pas être considéré comme une offre ou une sollicitation concernant un produit, un titre ou un service dans un territoire ou dans des circonstances où une telle offre ou sollicitation est illégale ou non autorisée, ou autrement limitée ou interdite.



FONDS THÉMATIQUES ET D'IMPACT

Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives

Le Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives investit dans des entreprises dont les produits et services ou le comportement contribuent à bâtir un monde plus durable pour les générations actuelles et futures, tout en recherchant des rendements attractifs. Ces entreprises qui se retrouvent partout sur la planète exposent des enjeux cruciaux dans une variété de domaines : inclusion sociale et éducation ; environnement et besoins en ressources, soins de santé et qualité de vie ; et lutte contre la pauvreté (base de la pyramide).

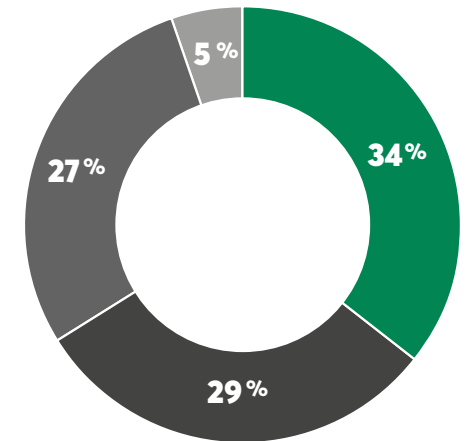
Les entreprises dans lesquelles le Fonds investit ont contribué à :

Éviter l'émission de 1 742 tonnes métriques de CO ₂ e	Économiser un total de 10,5 millions de litres d'eau potable
Donner accès à l'éducation et/ou la formation à 7 225 personnes	Donner accès à des services financiers à au moins 3 225 personnes

Estimations basées sur un investissement de 10 M\$ CA en 2022¹.

En 2022, le Fonds a investi dans les thèmes suivants² :

- Soins de santé et qualité de vie
- Inclusion sociale et éducation
- Environnement et besoins en ressources
- Base de la pyramide



1. Baillie Gifford Overseas Limited. Les contributions sont basées sur l'impact annuel des actifs détenus dans le portefeuille du Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives au 31 décembre 2022. Pour les titres qui sont en portefeuille depuis moins de l'année complète, aucune tentative n'a été faite pour répartir la contribution au prorata. Cependant, comme nous avons un horizon à long terme et que nous visons à investir dans nos titres pendant 5 à 10 ans ou plus, le taux de rotation du portefeuille sera faible. Les données d'impact majeur fournissent une indication de l'impact du portefeuille, mais sont vulnérables aux incohérences. Cela peut être dû à des hypothèses sous-jacentes. La façon dont les entreprises mesurent et présentent n'est pas toujours uniforme et, dans certains cas, nécessite une conversion pour permettre l'agrégation à travers le portefeuille. Lorsque les informations ne sont pas disponibles, nous n'incluons pas la contribution d'une entreprise dans le portrait des données d'impact majeur. Avec le temps, nous espérons pouvoir encourager les entreprises à augmenter leur reddition de comptes. Les données enregistrées sur le CO₂e évité proviennent des rapports d'entreprise sur le CO₂ ou le CO₂e ; les données regroupées portent sur le CO₂e puisque c'est l'approche la plus conservatrice. Les données se rapportant aux sommes dépensées pour les soins de santé, la prévention et les maladies sont à jour et couvrent plusieurs années.

2. Baillie Gifford Overseas Limited. En date du 31 décembre 2022. Excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie.



FONDS THÉMATIQUES ET D'IMPACT

Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres

Le Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres investit dans des entreprises qui tirent plus de 50 % de leurs revenus de la vente de produits ou de services environnementaux dans les domaines des nouvelles énergies, de la mobilité, de l'alimentation durable, de l'eau, de l'économie circulaire et des solutions environnementales intelligentes.

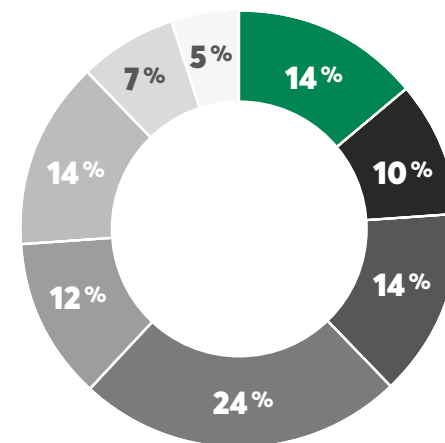
Les sociétés dans lesquelles le Fonds investit ont contribué à :

Éviter l'émission de 3 580 tonnes de CO ₂ e	Distribuer, traiter ou économiser 140 millions de litres d'eau
Récupérer ou traiter 173 tonnes de matières résiduelles	Générer 933 mégawattheures d'électricité à partir de source d'énergie renouvelable

Estimations basées sur un investissement de 10 M\$ CA en 2022¹.

En 2022, le Fonds a investi dans les secteurs environnementaux suivants² :

- Énergie renouvelable et alternative
- Infrastructures numériques
- Gestion énergétique
- Gestion des déchets et des ressources
- Agriculture et alimentation durables
- Infrastructures et technologies de l'eau
- Mobilité et transport durables
- Autre



1. Impax Asset Management Limited. Les performances passées d'une stratégie ne garantissent pas ses performances futures. Impact de 10 M\$ CA investis dans la stratégie pendant un an. D'après les données environnementales annuelles les plus récemment communiquées sur les détentions dans le Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres en date du 31 décembre 2022. La méthodologie d'impact d'Impax est basée sur la valeur nette de l'entreprise. Les informations contenues dans ce document sont fournies uniquement à des fins d'illustration et de discussion, et peuvent être modifiées sans préavis. Les renseignements et les opinions, le cas échéant, présentés dans ce document ont été préparés de bonne foi, mais Impax ne fait aucune déclaration et ne fournit aucune garantie, explicite ou implicite, quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur précision. Impax et ses dirigeants, employés, représentants et mandataires déclinent expressément toute responsabilité de quelque nature que ce soit, à l'égard de toute perte ou de tout dommage, qu'il soit direct, indirect, consécutif ou autre, attribuable (par suite d'une négligence ou pour un autre motif) ou lié au contenu ou à toute omission du présent document. Le présent document ne constitue pas une offre de vente, d'achat, de souscription ou d'une autre forme de placement dans des unités ou des parts de tout fonds géré par Impax.

2. Source : Impax Asset Management Limited. En date du 31 décembre 2022. Excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie.



Des entreprises qui catalysent le changement

Les entreprises dont les titres sont détenus dans les Fonds SociéTerre contribuent à l'amélioration ou à l'atténuation d'éléments environnementaux et sociaux en raison de leurs activités ou de la nature des biens et services qu'elles offrent.

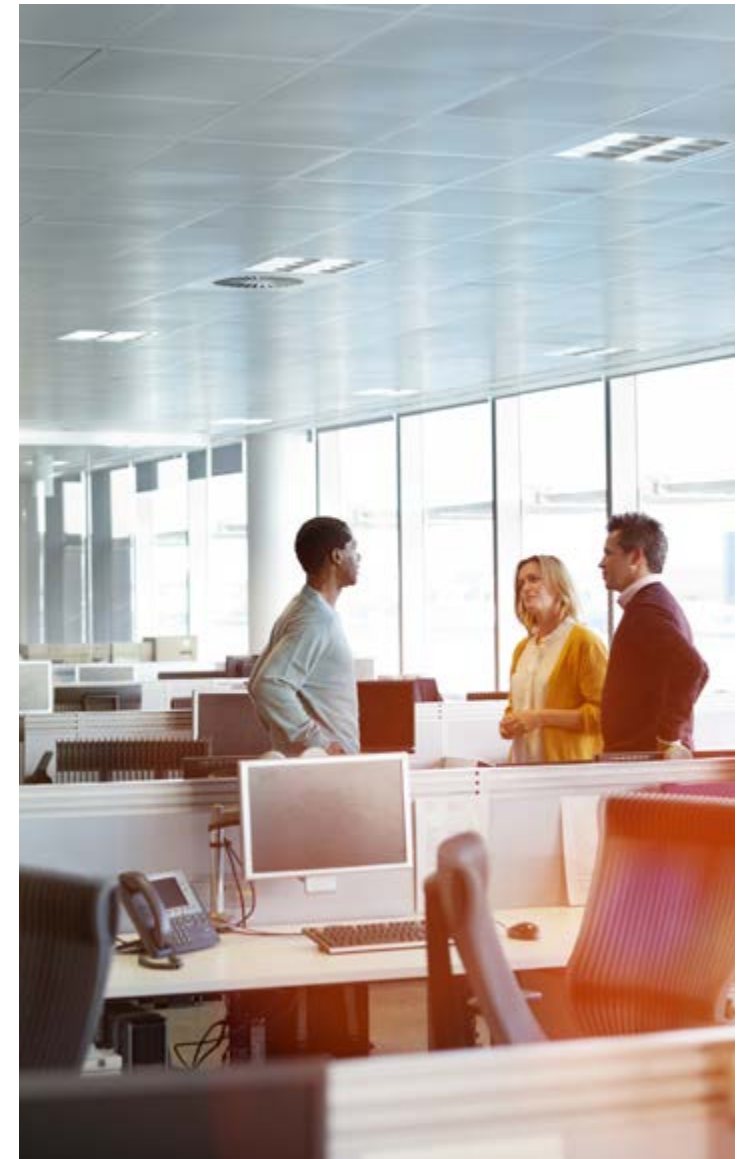
Dans le cadre de leurs propres opérations, les entreprises de tous les secteurs peuvent apporter leur contribution en ce qui concerne des enjeux sociaux et environnementaux. Sur le plan environnemental, par exemple, elles sont amenées à rechercher l'efficacité énergétique, à diminuer les déchets et à gérer les matières premières en favorisant l'économie circulaire. En ce qui a trait à l'aspect social, elles peuvent aborder les questions de l'équité, de la diversité, de la santé, du bien-être et des relations sociales. La prise en compte des conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement et les relations avec les collectivités sont aussi des éléments sociaux importants.

Les entreprises peuvent également apporter une contribution positive étant donné la nature de leurs activités. En matière d'environnement, les sociétés des secteurs des énergies renouvelables et des batteries électriques se démarquent, par exemple. Et au point de vue social, on peut penser aux entreprises dont la totalité ou une partie des revenus est liée à des activités favorisant l'accès à des soins de santé ou à l'éducation.

Dans la section ci-dessous, vous trouverez des exemples d'enjeux sur lesquels les entreprises dont les titres sont détenus¹ dans les Fonds Desjardins SociéTerre ont une incidence.

Pour voir plus d'exemples d'entreprises, [cliquez ici](#).

La rubrique contenant tous les articles sur l'IR du site Fonds Desjardins présente les enjeux de manière détaillée : [cliquez ici](#).



1. Au 31 décembre 2022.



DES ENTREPRISES QUI CATALYSENT LE CHANGEMENT

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

[Pour en savoir plus sur l'enjeu](#) →

Rockwell Automation Inc.

[Fonds Desjardins SociéTerre Diversité](#)

Rockwell Automation fournit des services de génie électrique et d'automatisation. Au cours des dernières années, l'entreprise a misé sur l'inclusion et la diversité comme vecteur de changement de sa culture organisationnelle. Cette orientation a permis d'améliorer le recrutement et la rétention des employés. De plus, à l'aide de ressources spécifiques et de formations, Rockwell Automation a pour objectif d'augmenter la présence de femmes dans des postes en science, en technologie, en ingénierie et en mathématiques. En 2022, l'entreprise comptait 36 % de femmes au conseil d'administration et 26 % au comité de direction.

Chr. Hansen Holding A/S

[Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives](#)

Chr. Hansen est une entreprise de bioscience qui offre des solutions naturelles pour les industries des secteurs alimentaire, pharmaceutique et agricole. L'entreprise se démarque par ses bonnes pratiques en matière de diversité. En 2022, elle comptait 50 % de femmes au conseil d'administration, 31 % aux comités de direction et 44 % au sein de son effectif total. Au fil des ans, elle a établi un bassin important de talents féminins, surtout pour les postes de direction. Son objectif est d'assurer un rapport égal entre le pourcentage de femmes employées et le pourcentage de femmes occupant des postes de direction. Chr. Hansen divulgue des informations sur ses progressions et porte une attention particulière à l'équité salariale.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

[Pour en savoir plus sur l'enjeu](#) →

Alnylam Pharmaceuticals Inc.

[Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives](#)

Alnylam Pharmaceuticals est une entreprise biopharmaceutique axée sur la recherche et le développement de traitements médicaux couvrant les domaines suivants : les maladies génétiques, les maladies cardiométaboliques, les maladies infectieuses, les maladies oculaires et les maladies du système nerveux central, comme l'Alzheimer. L'entreprise, créée en 2002, a mené la transformation de l'ARNi (ARN interférent) en une classe de médicaments entièrement nouvelle. Ses traitements ont été les premiers issus de cette technologie à être approuvés dans le monde et sont une lueur d'espoir pour les patients dont les options thérapeutiques sont limitées ou inadéquates.

Hologic Inc.

[Fonds Desjardins SociéTerre Diversité](#)

[Fonds Desjardins SociéTerre Actions mondiales à faible volatilité](#)

Hologic est une société de technologie médicale qui se concentre principalement sur l'amélioration de la santé et du bien-être des femmes grâce à une détection précoce et au traitement. L'entreprise a lancé un engagement pluriannuel pour lutter contre les disparités en matière de dépistage du cancer du sein chez les femmes. La recherche a montré que les femmes noires sont 40 % plus susceptibles de mourir d'un cancer du sein que les femmes blanches non hispaniques, et ce, en raison des différences dans leur accès au dépistage du cancer du sein. Hologic a lancé une campagne pour souligner l'importance du dépistage du cancer du sein et fournir aux femmes des communautés mal desservies un accès à une technologie de dépistage du cancer du sein.



DES ENTREPRISES QUI CATALYSENT LE CHANGEMENT

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLES

[Pour en savoir plus sur l'enjeu](#) →

Koninklijke DSM (Royal DSM)

[Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales](#)

[Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres](#)

[Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes](#)

Royal DSM est une entreprise mondiale à vocation scientifique qui développe des solutions en matière de nutrition, de santé et de modes de vie durables. L'entreprise contribue à améliorer la santé du bétail et l'efficacité des aliments pour animaux, ce qui permet de réduire les déchets liés aux intrants, d'atténuer les émissions et de limiter la culture de sous-produits nocifs. Par exemple, Royal DSM développe un additif alimentaire pour vaches qui supprime l'enzyme déclenchant la production de méthane dans le rumen d'une vache et réduit ainsi systématiquement les émissions de méthane entérique.

Darling Ingredients

[Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres](#)

Darling Ingredients est un développeur et un producteur d'ingrédients naturels durables élaborés à partir de bionutriments comestibles et non comestibles. Avec plus de 250 usines de transformation à travers le monde, Darling Ingredients contribue à réduire le gaspillage alimentaire en collectant et en réutilisant des produits d'origine animale et d'autres matériaux naturels qui seraient autrement gaspillés. Ces matériaux sont ensuite revalorisés, notamment en produits d'alimentation animale, en engrais et en biocarburants. Empêcher la décomposition de ces sous-produits est essentiel pour protéger l'environnement et les ressources en eaux souterraines.

GESTION DURABLE DES RESSOURCES

[Pour en savoir plus sur l'enjeu](#) →

Adidas AG

[Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales](#)

Adidas est l'une des entreprises d'équipements sportifs les plus mondialement connues. Engagée à intégrer des critères de protection des ressources naturelles par l'innovation dans ses processus de production sur l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement, elle a présenté, en 2015, une chaussure de course fabriquée avec des déchets plastiques récupérés dans l'océan. L'objectif pour 2024 est de ne plus utiliser que du polyester recyclé. Adidas travaille également à la reprise des produits usagés afin de prolonger leur durée de vie grâce au commerce de seconde main et à la réutilisation des matériaux pour réduire les déchets.

Waste Connections, Inc.

[Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes](#)

[Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes de revenu](#)

[Fonds Desjardins SociéTerre Actions mondiales à faible volatilité](#)

Spécialisée dans la collecte et le traitement de matières résiduelles et recyclables au Canada et aux États-Unis, Waste Connections développe des systèmes de récupération de gaz pour produire de l'énergie renouvelable. Admissible à des crédits d'émission de carbone et de carburant renouvelable, le méthane récupéré par l'un des 23 systèmes alimente des installations industrielles de la région et des véhicules à carburant alternatif, en plus d'être transformé en électricité résidentielle.



DES ENTREPRISES QUI CATALYSENT LE CHANGEMENT

GESTION DE L'EAU

[Pour en savoir plus sur l'enjeu](#) →

Algonquin Power & Utilities Corp

[Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes](#)

Le distributeur d'eau, de gaz naturel et d'électricité Algonquin Power & Utilities est un joueur actif sur le plan de la transition énergétique. L'entreprise distribue de l'eau potable et effectue la collecte des eaux usées pour plus de 160 000 clients. Algonquin Power & Utilities a mis en place de saines pratiques en matière d'efficacité, de conservation, de réutilisation et de recyclage de l'eau, en déployant de nouvelles technologies en vue de réduire sa consommation. L'entreprise s'est également engagée à continuer d'investir pour améliorer la qualité de l'eau et mener des projets qui aident à atténuer l'épuisement des réservoirs d'eaux souterraines et promouvoir l'éducation afin de sensibiliser les communautés face à l'importance de la ressource.

Ecolab Inc.

[Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines](#)

[Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives](#)

Ecolab est reconnue mondialement pour ses solutions et ses services en matière d'eau, d'hygiène et de prévention des infections. Ses programmes de traitement des eaux usées aident les entreprises à réduire les émissions toxiques résultant de leurs processus. L'entreprise affiche des objectifs en termes d'impact à horizon 2030 comme l'atteinte d'un impact net positif sur l'eau, la carboneutralité en 2050, une main-d'œuvre diversifiée et inclusive et la sécurité au travail. L'entreprise fait régulièrement état de ses progrès en matière de durabilité.

BIODIVERSITÉ

[Pour en savoir plus sur l'enjeu](#) →

Ørsted

[Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives](#)

[Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales](#)

Ørsted, en tant que leader mondial de l'énergie éolienne en mer, a des activités susceptibles d'avoir un impact sur d'importantes zones de biodiversité. Cependant, l'entreprise s'est fixé un objectif ambitieux : tous les nouveaux projets mis en service à partir de 2030 doivent avoir un impact positif net sur la biodiversité.

Ørsted expérimente méthodiquement de nombreuses approches différentes pour la restauration de la biodiversité en partenariat avec plusieurs organisations non gouvernementales marines. Ses antécédents en matière de fixation d'objectifs ambitieux et de respect de ceux-ci laissent présager que l'entreprise accorde à cet objectif l'attention et les ressources nécessaires.

Tornator

[Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales](#)

Tornator est un propriétaire privé de forêts actif dans la gestion forestière et la sylviculture, disposant de 0,72 million d'hectares de forêts secondaires en Europe. Toutes les forêts de Tornator sont certifiées pour leur gestion durable et sont gérées de façon à assurer le maintien de la biodiversité.

Concernant l'impact sur la biodiversité et le climat, l'entreprise a mis en place une série d'indicateurs de gestion durable des forêts qui font l'objet d'un suivi. Les cibles visées concernent la préservation des espèces menacées, l'augmentation de la séquestration de carbone et le renforcement de la production de biomasse par hectare.



DES ENTREPRISES QUI CATALYSENT LE CHANGEMENT

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pour en savoir plus sur l'enjeu →

Schneider Electric SE

[Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales](#)

[Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales](#)

[Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés](#)

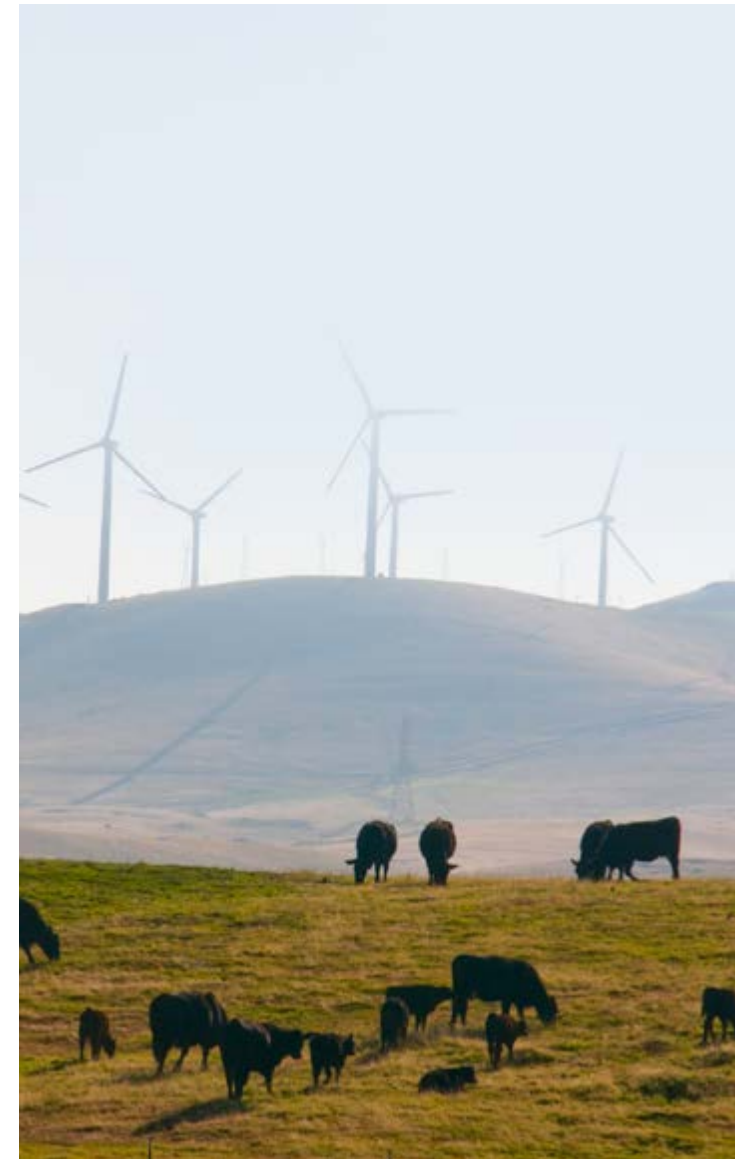
[Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes de revenu](#)

Schneider Electric est une compagnie française qui propose une gamme intégrée de technologies et de solutions pour accompagner la transition vers une énergie électrique, numérique, décarbonée et décentralisée. L'entreprise propose des équipements électriques pour l'énergie solaire, les stations de recharge pour les véhicules électriques, la domotique, la gestion de la demande, les réseaux intelligents, etc. Schneider Electric a également déployé un système favorisant la commercialisation de produits durables, réparables, adaptables et facilement traitables une fois rendus à la fin de leur cycle de vie. L'entreprise s'est engagée en faveur d'un avenir faible en carbone par l'adoption d'une stratégie climatique compatible avec la trajectoire de 1,5 °C retenue par l'Accord de Paris.

Lower Mattagami Energy Limited Partnership

[Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes](#)

Lower Mattagami Energy est un partenariat créé par l'Ontario Power Generation. Il vise à réaménager et à exploiter 4 centrales hydroélectriques sur la rivière Mattagami, au nord de l'Ontario. Au cours de la dernière décennie, les centrales ont fait l'objet d'un plan de redéveloppement majeur permettant de produire 438 mégawatts d'électricité de source renouvelable additionnels à partir des 4 stations existantes. Ce vaste projet hydroélectrique se fait en collaboration avec la communauté autochtone locale qui a contribué activement à sa réalisation en plus de détenir une participation de 25 % dans le projet.





Émissions financées

Notre méthodologie pour le calcul de nos émissions financées est basée sur The Global GHG Accounting and Reporting Standard for the Financial Industry, développé par le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) et largement adopté au sein du secteur financier. Nos indicateurs incluent les émissions de portée 1 et 2 des compagnies en portefeuille (émissions de GES directes provenant de sources attribuées à l'entreprise et indirectes associées au chauffage ou à l'électricité que la société consomme) et pour certains secteurs, les émissions de portée 3 (émissions de GES indirectes associées à la chaîne de valeur de la compagnie, des fournisseurs aux clients). Les émissions des investissements de DSP lui sont attribuées selon la part proportionnelle de l'investissement dans la société émettrice de GES. Par exemple, si DSP possède 1% de la valeur de l'entreprise incluant la trésorerie, 1% de ses émissions de GES seront incluses dans nos émissions financées. La valeur de l'entreprise incluant la trésorerie est calculée en USD par un fournisseur de données tiers. Nous avons utilisé le taux de change USD/CAD annuel moyen correspondant à l'année pour laquelle la valeur de l'entreprise incluant la trésorerie nous est fournie.

Notre méthodologie prend en compte les émissions de GES en équivalents CO₂ (éq. CO₂) et inclut donc les émissions de GES nommées dans le Greenhouse Gas Protocol : dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄), oxyde nitreux (N₂O), hydrofluorocarbures (HFC), perfluorocarbures (PFC), hexafluorure de soufre (SF₆) et trifluorure d'azote (NF₃).

Nous avons calculé et divulgué les émissions de GES associées à nos positions longues en actions et en obligations de sociétés. Le périmètre de calcul ne couvre pas les obligations souveraines, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les produits dérivés, et les investissements pour lesquels il n'existe pas de méthodologie reconnue pour déterminer les émissions de GES.

Les méthodologies de calcul des émissions financées évoluent rapidement, notamment l'attribution des émissions des compagnies en portefeuille aux investisseuses et investisseurs. Il est à noter que, tout comme l'intensité carbonique moyenne pondérée, cette mesure comporte plusieurs limites et défis, comme notre dépendance aux données publiées par les compagnies et fournies par un tiers. La majorité de ces données ne sont pas vérifiées par une tierce partie et une proportion des données est estimée par notre fournisseur. De plus, le calcul des émissions de portée 1 et 2 ne comprend pas les émissions indirectes de GES causées par tout transport hors du contrôle de l'entreprise, de même que celles provenant de la chaîne d'approvisionnement ou de l'utilisation d'un produit. La méthodologie ne prend pas non plus en compte les émissions évitées d'un produit, par exemple les émissions évitées par les fabricants de composants nécessaires aux panneaux solaires. Finalement, cet indicateur est basé sur des données historiques, c'est-à-dire qu'il ne prend pas en compte les engagements zéro émission nette et plans de transition futurs des compagnies actuellement très intenses en

carbone, mais qui se sont dotées de stratégies robustes et crédibles pour décarboniser leurs activités. Nous avons inclus le score pondéré de qualité des données de nos calculs dans notre divulgation. Les données d'émissions proviennent de diverses sources et le tableau ci-dessous décrit d'où proviennent les données ainsi que le score de qualité qui leur est associé, selon le standard PCAF. Les émissions de GES divulguées et estimées ont été fournies par un tiers.

Description générale des scores de qualité de la donnée pour les actions et obligations de société

SCORE DE QUALITÉ DE LA DONNÉE	SOURCE DE LA DONNÉE D'ÉMISSIONS DE GES
1	Divulguée par l'entité et vérifiée par une tierce partie
2	Divulguée par l'entité
3	Estimée selon la consommation en énergie ou la production de l'entité
4	Estimée selon des moyennes sectorielles (revenus)
5	Estimée selon des moyennes sectorielles (actifs ou taux de rotation des actifs)



Annexe TCFD

VOLET	DÉCLARATION / DOCUMENTATION
Gouvernance	<p>Voir le rapport En mouvement pour le climat 2022, section Gouvernance.</p> <p>Au sein de DSP, la filiale de Desjardins qui développe et gère les Fonds Desjardins, plusieurs instances de gouvernance ont une responsabilité à l'égard de la stratégie climat de l'organisation et des risques climatiques auxquels ses actifs sont exposés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le conseil d'administration de DSP compte parmi ses responsabilités l'examen et l'approbation de la direction stratégique et la gestion des risques en matière d'investissement responsable et de changements climatiques. • Le comité d'exploitation a notamment dans son mandat la responsabilité d'assurer la mise en œuvre de la stratégie en investissement responsable et climat de DSP, une saine gestion des risques associés et le respect des engagements publics en la matière. • Le comité directeur Investissement responsable, porté par la directrice et cheffe de l'investissement responsable, Solutions pour particuliers, a plusieurs responsabilités liées à la surveillance de l'approche climat, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - approuver des politiques et des positions en matière de climat ; - veiller à la conformité réglementaire et opérationnelle de DSP en matière de climat ; - veiller à la saine gestion des risques climat de DSP.
Stratégie	<p>Voir la section « Notre ambition zéro émission nette » à la page 15.</p> <p>Notre stratégie de mise en œuvre ainsi que nos cibles ont été officialisées au cours de l'année 2023.</p> <p>Voir notre politique d'investissement responsable pour plus de détails sur notre position et nos exclusions en lien avec le climat.</p>
Gestion de risques	<p>Voir la section « Risques climatiques » à la page 19.</p>
Indicateurs et cibles	<p>Voir nos émissions financées de la gamme SociéTerre à la page 17 ainsi que l'annexe à la page 54.</p> <p>La stratégie de mise en œuvre ainsi que les cibles liées à notre ambition zéro émission nette seront officialisées dans les prochains mois.</p>



Partenariats, collaborations et engagements externes à la fin de 2022

Partenariats et collaborations – Desjardins

NOM DU PARTENARIAT / DE LA COLLABORATION	DESCRIPTION DU PARTENARIAT / DE LA COLLABORATION	DATE D'ADHÉSION / DE SIGNATURE
Association pour l'investissement responsable	La mission de l'Association pour l'investissement responsable (AIR) est de promouvoir l'investissement responsable (IR) au Canada. Pour cela, l'AIR développe des formations pour les conseillères et conseillers, et des contenus permettant d'éclairer les connaissances en IR, et organise des conférences. Desjardins est membre bienfaiteur de l'AIR.	Desjardins est membre depuis 2018
Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques	L'objectif de cette déclaration est de : <ul style="list-style-type: none"> • contribuer à la lutte contre les changements climatiques par les pratiques d'investissement ; • considérer l'importance des risques et opportunités liées au changement climatique pour viser l'atteinte de la carboneutralité mondiale d'ici 2050 (ou plus tôt). 	Desjardins a signé en 2021
Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion	L'objectif de cette déclaration est de : <ul style="list-style-type: none"> • reconnaître l'existence du racisme systémique et ses répercussions sur les communautés noires et autochtones, et sur les personnes de couleur, au Canada et dans le monde ; • reconnaître l'existence des inégalités et de discriminations pour différents motifs incluant le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, le handicap, la religion, la culture et le statut économique. 	Desjardins a signé en 2020
Principes pour l'investissement responsable	Desjardins Société de placement ainsi que tous les gestionnaires de portefeuille des Fonds Desjardins SociéTerre, au 31 décembre 2021, sont signataires des Principes pour l'investissement responsable parrainés par les Nations Unies. Les signataires utilisent la plateforme de collaboration des PRI, un forum privé unique qui permet de mettre en commun les ressources, de partager des informations et de renforcer l'influence sur les questions ESG.	Desjardins Société de placement est membre depuis 2010
Impact Frontiers	Impact Frontiers est une collaboration entre acteurs du monde de la finance visant l'apprentissage et l'innovation dans le domaine de l'investissement à impact. Impact Frontiers renforce la capacité des investisseurs à gérer l'impact et à l'intégrer aux données, analyses, cadres et processus financiers.	Desjardins Société de placement a fait partie de la cohorte canadienne de l'initiative en 2022
Finance for Biodiversity Pledge	L'objectif du Finance for Biodiversity Pledge est de prendre en compte la protection et la restauration de la biodiversité par le biais des activités de financement et d'investissement	Desjardins Société de placement est signataire depuis 2022



Exemples de collaborations de nos gestionnaires de portefeuille

NOM DE LA COLLABORATION	DESCRIPTION DE LA COLLABORATION
<u>Climate Action 100+</u>	Plusieurs gestionnaires de portefeuille des Fonds Desjardins SociéTerre collaborent à cette initiative qui vise à influencer les plus grands émetteurs de GES du monde à prendre les mesures requises pour lutter contre les changements climatiques.
<u>Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)</u>	Des gestionnaires de portefeuille européens des Fonds Desjardins SociéTerre collaborent à cette organisation qui vise à mobiliser du capital en vue de favoriser la transition vers une économie plus sobre en carbone.
<u>Engagement climatique Canada</u>	Des gestionnaires de portefeuille canadiens des Fonds Desjardins SociéTerre collaborent à cette initiative qui favorise le dialogue entre la finance et l'industrie canadienne pour promouvoir une transition juste vers une économie à zéro émission nette.
<u>Net Zero Asset Manager Initiative (NZAM)</u>	Ce groupe international de gestionnaires d'actifs s'engage à soutenir l'objectif zéro émission nette d'ici 2050 ou avant ainsi que l'investissement aligné sur cet objectif via l'établissement de cibles et la reddition de compte annuelle sur leur progrès vis-à-vis des cibles.
<u>Climate Bonds Initiative</u>	Le gestionnaire de portefeuille du Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales participe à cette initiative qui vise à mobiliser le marché des obligations pour trouver des solutions aux enjeux causés par les changements climatiques.
<u>International Corporate Governance Network (ICGN)</u>	Plusieurs gestionnaires de portefeuille des Fonds Desjardins SociéTerre sont membres de l'ICGN, une autorité dans l'établissement de normes mondiales en matière de gouvernance d'entreprise et d'intendance des investisseuses et investisseurs.
<u>Coalition canadienne pour une bonne gouvernance</u>	Le gestionnaire de portefeuille des Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes et SociéTerre Actions canadiennes est membre de la CCGG qui agit au nom des actionnaires institutionnels pour faire la promotion de bonnes pratiques de gouvernance auprès d'entreprises publiques canadiennes.
<u>Club des 30 % Canada</u>	Le gestionnaire de portefeuille des Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes et SociéTerre Actions canadiennes est membre du Club des 30 % dont la mission est d'encourager les entreprises à miser sur un minimum de 30 % de femmes à la haute direction ou dans les conseils d'administration d'ici 2022.
<u>Farm Animal Investment Risk and Return (FAIRR)</u>	Plusieurs gestionnaires de portefeuille des Fonds Desjardins SociéTerre sont membres de FAIRR, un réseau d'investisseurs collaboratifs qui sensibilise aux risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) induits par l'élevage intensif.
<u>Global Impact Investing Network (GIIN)</u>	Plusieurs gestionnaires de portefeuille des Fonds Desjardins SociéTerre sont membres du GIIN, spécialisé dans la promotion de l'investissement à impact (impact investing) et dans la mesure des retombées des placements.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

Desjardins^{MD}, les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.